

00 Mr



60

1

L E
HOLLANDOIS,
O U
LETTRES
SUR LA
HOLLANDE
ANCIENNE ET MODERNE.

Par Mr. de la BARRE de BEAUMARCHAIS,



Suivant la Copie Imprimée,
A F R A N C F O R T,
Chez FRANÇOIS VARRENTREAF,
M. D. CC. XXXVII.

HOLLANDE
SUR LA
LETTRES
ANCIENTE et MODERNE.
P. M. VAN HAREN & BEAUMARCHAIS

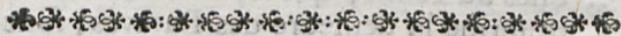


Original Copy
M. VAN HAREN
Chap. LANGON
M. DE
L. H.





L E
 HOLLANDOIS,
 O U
 LETTRES
 SUR LA
 HOLLANDE
 ANCIENNE ET MODERNE.



LETTRE PREMIERE.

E ne fais, Monsieur, si, pour
 J réponde à vos questions sur
 S l'ancienne Hollande, il faut
 R remonter jusqu'au Siécle de
 César, ou s'il suffit de la prendre à la
A 2
dé-

décadence de l'Empire Romain, que les Bataves avoient longtems soutenu, & avec lequel ils devinrent la proie des Barbares. A tout hazard, je commence à la premiere époque. La seconde aura son tour, dès qu'il vous plaira.

L'ancienne Batavie appartenoit à la Gaule Belgique. „ Elle est à un peu
 „ plus de cinquante deux degrez de latitude septentrionale. Elle a devant elle à
 „ l'Occident la Mer Britannique. Elle est environnée au Nord d'un bras du
 „ Rhin, qui se jette à Katwyk dans la Mer, & au Sud, d'un autre bras de
 „ ce fleuve, qui porte là le nom de Waal, & qui, s'étant mêlé avec la
 „ Meuse, tombe à quatrevingt mille pas de cet endroit dans l'Océan par plusieurs embouchures. Ces deux branches du Rhin, qui séparent de la Terre ferme la demeure des Bataves, sont cause que les anciens Ecrivains en ont parlé comme d'une Isle, qui, selon Pline, a environ cent mille pas de longueur.
 „ Ce qu'on y trouvoit de terrain élevé étoit couvert de forêts épaisses & remplies de gibier. Les plaines & les prairies étoient entrecoupées en mille
 „ en-

„ endroits de ruisseaux poissonneux,
 „ d'étangs, de marais, de lacs. Ces
 „ eaux se trouvoient au niveau les unes
 „ des autres, & elles étoient aussi à ce-
 „ lui de la Mer par le moien des Rivié-
 „ res qui s'y déchargeoient. Ainsi, com-
 „ me elles n'étoient pas encore resserrées
 „ dans leurs lits par des digues, la
 „ Mer en remontant les grossissoit quel-
 „ ques fois, jusqu'à les forcer de se ré-
 „ pandre au delà de leurs bords. (1)

Les Battes, ou Cattes, ou peutêtre
 les uns & les autres, également originai-
 res de la Hesse, furent les premiers des
 Peuples connus qui l'habitèrent, long-
 temps avant que César eût conquis les
 Gaules. Il paroît que ces Peuples étoient
 considérables dans le lieu de leur origine,
 puisque divers endroits y gardent enco-
 re leurs noms, comme *Batenberg*, *Bad-*
denfeld, *Batenhausen*, *Katzenfurt*, *Ka-*
ters, *Katerberg*, *Catzenellebogen* & autres,
 dont vous voudrez bien chercher la situa-
 tion sur des Cartes d'Allemagne. La
 mémoire de leur établissement hors de
 l'ancienne Germanie s'est conservée d'u-
 ne

(1) Ce qui précède est traduit des *Origines de la Hollande* du docteur Monsieur van Loon.

ne manière non moins sûre dans les noms des lieux, où ils abordèrent, après avoir traversé le Rhin, à l'endroit du Fort de Schenck. Batavie, nom de l'ancienne Hollande, adouci par les Romains à leur manière, s'appelloit dans la langue des premiers Bataves, *Batten auven*, c'est-à-dire, Prairies des Battes. *Battenbourg* sur le bord de la Meuse témoigne par son nom qu'il y avoit là une Forteresse de Battes. Les noms de divers lieux de Hollande, comme *Catwick*, *Cattenbourg*, *Cattendyck*, *Cattendrecht*, signifient Quartier, Forteresse, Digue, Passage des Cattes.

„ La Discorde arma ces Peuples les
 „ uns contre les autres. Une partie, pour
 „ augmenter leurs forces, se liguèrent
 „ étroitement avec les (1) Serbstes,
 „ leurs Voisins, & avec les Hermundures,
 „ qui occupoient les Terres situées
 „ entre la Sale, la Rivière de Munden
 „ & la source de l'Elbe, & qui envahi-
 „ rent

(1) *Wt der Hassen und gebuuren
 Serbsten ond ti Immundueren
 Al mit krasste overspanden
 Ade Batten uten Landen
 Te verdriive metten VVapen.*

Klaas Kolyn. vs. 29.

„ rent ensuite la Misnie dans la Saxe.
 „ Leur but étoit de forcer les Ba-
 „ taves, leurs Compatriotes, d'abandon-
 „ ner les fertiles Regions, qu'ils avoient
 „ jusqu'alors habitées le long de l'Eder
 „ & du Gilze, sur les frontières de ce
 „ qu'on nomme aujourd'hui le Comté
 „ de Waldeck, témoin le Château de
 „ Batenberg situé sur une colline près
 „ de l'Eder, & Batenhausen, Village
 „ entre les Rivières de War & de Gilze,
 „ qui ont conservé jusqu'à présent les
 „ noms qu'ils prirent des Bataves.

„ Tout étoit ainsi disposé à une guer-
 „ re, & on n'attendoit qu'une occasion
 „ de la déclarer. Mais avant que les
 „ deux partis en vinsent à des hostilitéz,
 „ les Bataves, se sentant les plus foibles,
 „ allèrent consulter les Prêtres de leur
 „ Nation, qu'ils confidéroient comme
 „ des (1) *Godeschalques*, quelles seroient
 „ les suites de la guerre, & quel parti
 „ il faudroit qu'ils prissent dans cette ren-
 „ contre. Ils suivirent à cet égard l'u-
 „ sage des Germains, qui de tous les
 „ Peu-

(1) *By rade der bande Papen*
Ende Godescalken vwaren.

Klaas Kolyn vs. 29.

„ Peuples étoient les plus adonnez à in-
 „ terroger sur l'avenir les auspices & les
 „ sorts. Lorsque les Prêtres eurent so-
 „ lemnellement demandé la volonté des
 „ Dieux, soit par ces deux voyes, soit
 „ par le hennissement des Chevaux, ou
 „ par un duel, car ces deux manières
 „ de prendre les sorts étoient aussi usi-
 „ tées chez ces Peuples, ils leur défen-
 „ dirent absolument de décider leur que-
 „ relle par les armes, & encore plus de
 „ répandre, pour la conservation des
 „ terres qu'ils avoient occupées jusqu'a-
 „ lors, un sang qui devoit leur être aussi
 „ cher que celui de ces Nations, avec
 „ qui ils avoient une origine commune.
 „ Qu'aussi bien les Dieux leur desti-
 „ noient des Régions beaucoup plus fer-
 „ tiles, qui étoient jusqu'alors inhabi-
 „ tées & qui ne leur couteroient point
 „ de combats (1). Qu'elles étoient si-
 „ tuées

(1) *By rade der bande Papen
 Ende Godescalken vwaren
 Met die alder Batte scharen
 Die ne raden deze vviiken,
 Di vvy besitten, te bestriken.
 Zonder slach, vvan zu ne vwissen,
 Daer ne vvoonden, ni dar ti vwissen,
 Al dat lant vvas laech gelaghen.*
 Klaas Kolyn vs. 29.

„ tuées le long de la mer du Nord en-
 „ tre les bras, que forme le Rhin.
 „ Chacun demeure dans l'étonnement,
 „ à l'ouïe d'un Oracle si inattendu. Ils
 „ n'osent résister aux ordres des Dieux.
 „ Sur cette promesse (1) ils envoient
 „ devant eux quelques-uns des leurs, qui
 „ trouvent, selon leurs espérances, non
 „ seulement que ces Contrées sont fort
 „ poissonneuses & abondantes en bois,
 „ mais aussi qu'elles sont désertes. Ef-
 „ fectivement, les Cimbres, les Teu-
 „ tons & les Tigurins avoient été for-
 „ cez de les abandonner par une effroya-
 „ ble inondation (2), qu'un vent im-
 „ petueux de Nord-Ouest avoit causée.
 „ Il y avoit misérablement péri dans les
 „ flots une infinité d'Hommes & de
 „ Bestiaux. Les vents avoient déraciné
 „ des forêts épaisses, dont les feuilles a-
 „ voient servi à couvrir les cabanes des
 „ Ha-

(1) *Aus besonden zy di'tzaghen
 Het bevil tot haren hepen.*

Klaas Kolyn vs. 37.

(2) Cimbri, Teutoni atque Tigurini, ab ex-
 tremis Galliae profugi, quum terras eorum inun-
 dasset Oceanus, novas sedes toto orbe quaere-
 bant.

Flori Hist. Lib. III.

„ Habitans & dont les fruits leur avoient
„ fourni une nourriture sauvage. Les
„ vagues, qui dans cette tempête s'é-
„ toient répandues sur la terre, avoient
„ renversé & entraîné avec elles une
„ quantité incroyable des arbres les plus
„ épais. Il en reste des marques jus-
„ qu'à nos jours, puisqu'on découvre
„ encore journellement un grand nom-
„ bre de ces arbres, qui tous par cette
„ raison se trouvent couchez de manière
„ que leurs têtes regardent l'Est ou le
„ Sudest. On y rencontre même des
„ noisettes, en fouillant dans les marais
„ & dans les tourbières, qui ont été
„ inondées depuis, aussi-bien que dans
„ le reste des terres. Preuve incontestable
„ que cette tempête & cette inonda-
„ tion n'arrivèrent que tard dans l'au-
„ tomne ou arrière saison, puisque ces
„ fruits étoient déjà mûrs.

„ Ceux des anciens Habitans, qui a-
„ voient heureusement échappé à la mort,
„ se voyant sans provisions de vivres pour
„ l'hiver qui approchoit, résolurent avec
„ leurs Voisins d'aller chercher ailleurs
„ une nouvelle Patrie, & ils pénétrèrent
„ à ce dessein dans les Gaules, dans l'Es-
„ pagne

„ pagne & en Italie (1). On peut ju-
 „ ger de leur multitude par celle des
 „ Cimbres, puisque ceux-ci à eux seuls,
 „ fans compter les Femmes ni les En-
 „ fans, montoient à plus de cinq cent
 „ mille Hommes portant les armes. Le
 „ Sénat Romain ôsa pourtant refuser à
 „ ces féroces Avanturiers la permission
 „ de s'établir dans les fertiles contrées
 „ de l'Italie. Ceux-ci commencèrent à
 „ s'en vanger par la défaite de Marcus
 „ Silanus alors Consul, & ensuite par
 „ celle d'Aurelius Scaurus. Leurs avan-
 „ tages furent encore plus marquez dans
 „ la troisieme Bataille. Servilius Cæpion
 „ y fut entièrement défait, & Rome y
 „ perdit quatrevingt mille Hommes de
 „ guerre & quarante mille tant Vivan-
 „ diers qu'Esclaves suivant l'Armée.
 „ Mais, lorsque les Vainqueurs ne fon-
 „ geoient qu'à pousser plus loin leurs
 „ conquêtes, Caius Marius, Consul,
 „ leur rendit abondamment le mal, qu'ils
 „ avoient fait. L'an six cent vingt deux
 „ de la fondation de Rome, c'est-à-dire,
 „ l'an

(1) *En de Mensken rote te hopen
 Gaulen en Spangen ave te lopen.*

Klaas Kolyu vs. 18.

„ l'an cent un avant Jesus-Christ, il
 „ tomba aux environs d'Aix sur les Teu-
 „ tons & les Ambrons, qu'il tailla en
 „ pieces, & l'année suivante, secouru
 „ par le Proconsul Catulus, il traita de
 „ même les Cimbres dans la Plaine de
 „ Verceilles. Il périt dans ces deux
 „ actions trois cent vingt mille hommes
 „ du côté des Barbares, on en fit fix
 „ vingt mille Prisonniers, le reste fut
 „ dispersé de toutes parts, en un mot
 „ ils se trouvèrent incapables de rentrer
 „ dans les terres qu'ils avoient désertées,
 „ ils n'y pensèrent seulement pas, & c'est
 „ ainsi qu'elles demeurèrent vuides jus-
 „ qu'à l'arrivée des Députez des Bataves.
 „ Ceux-ci à leur retour firent une si
 „ avantageuse description des Terres,
 „ qu'ils avoient découvertes auprès de la
 „ Mer, que les Bataves, dans le danger
 „ où ils étoient, aimèrent mieux renon-
 „ cer à la demeure de leurs Ancêtres,
 „ que de plier sous le joug, dont leurs
 „ Compatriotes aigris les menaçoient.
 „ Chacun fit ses préparatifs pour ce
 „ changement de séjour. Dès que tout
 „ fut prêt (1), Hommes, Femmes,
 „ En-

(1) *Dss roghen zy af met scepen*

„ Enfans , Esclaves , se rendirent avec
 „ leurs troupeaux & leurs meubles sur
 „ les Flottes & Vaisseaux , que les Ger-
 „ mains composoient communément de
 „ grands arbres creusez , & qui les at-
 „ tendoient en grand nombre sur le Rhin.
 „ Ils descendirent ainsi ce fleuve , & de
 „ cette manière , sans coup férir , enfin
 „ selon le droit naturel le plus incontes-
 „ table , ils se rendirent Maitres d'un
 „ Pais , qu'ils trouvoient abandonné.
 „ J'ignore si ces nouveaux Habitans pri-
 „ rent après leur établissement le nom
 „ de Bataves , ou s'ils donnèrent le
 „ nom de Batavie aux lieux où ils se
 „ fixerent (1).

*Mannen , have , wee tien tiden
 En begrepen , zonder striden ,
 Mitte Kinderen ende Vrouwen ,
 Tussen Rien en VVahl tie gouwen
 VVied en bried , als ic verhale.*

Klaas Kolyn vs. 39.

(1) Ce détail est traduit du même Ouvrage , que j'ai nommé ci dessus.



L E T -

LETTRE SECONDE.

JE ne saurois vous dire, Monsieur, si d'autres Peuples suivirent les Bataves, ou si eux-mêmes se partagèrent en Provinces & se distinguèrent par divers noms. Pline compte dans la Batavie sept Nations, les Bataves proprement dits, les Caninéfates, les petits Frisons, les Frisiabons, les petits Chauques, les Tufes & les Marfaces.

Choisissez le sentiment qu'il vous plaira. Je vous avertis seulement que ces Peuples, qui avoient tout ce qui désigne le mieux une origine commune, ne formèrent pas toujours un même corps ensemble, comme ils firent dans la suite, & que c'est ce qui causa le malheur de quelques-uns, que les Romains subjuguèrent, tandis qu'ils admettoient les Bataves dans leur Alliance.

Ceux-ci, chassés de chez eux par une guerre civile, retinrent dans leur nouvelle Patrie la langue, la Religion, les mœurs, les coutumes, le gouvernement des Germains. Rappelez-vous tout ce que Tacite écrit de ceux-ci. Des Peuples un peu farouches & fort pauvres,
ja-

jaloux de leur liberté, assez fermes & assez éclairez pour la défendre contre les Chefs qu'ils se donnoient, assez braves & assez habiles pour la disputer heureusement contre l'ambition & contre la valeur des Romains. Du reste bons, simples, droits, Sujets dociles, Maris fides & tendres, Peres indulgens, Maitres humains, voilà les Germains en général, & c'est aussi le portrait des Bataves.

Décendons à des détails moins arides. Tacite peint ainsi les Bataves sous le nom de Cattes. „ Cette Nation est robuste, „ nerveuse, les membres bien ramassez, „ l'air du visage menaçant. Elle est ferme, „ résolue, sensée, habile, & sur- „ passe à ces égards les autres Germains. „ On y fait se choisir des Chefs, écouter „ ceux qu'on a choisis, garder les „ rangs, connoître & saisir les occasions, „ les attendre, & réserver son ardeur à „ d'autres tems, mettre la fortune au „ nombre des choses douteuses, ne compter „ sûrement que sur la vertu, & ce „ qui est fort rare, mais qui marque un „ Peuple entendu & discipliné, faire „ plus de fonds sur le Général que sur „ l'Armée. Les autres Germains cou- „ rent au combat; ceux-ci font la guer- „ re.

„ re. Ils vont peu en partis, & ne se
 „ battent que quand le hazard les y en-
 „ gage. C'est la coutume chez eux que
 „ les jeunes Gens laissent croître leurs
 „ cheveux & leur barbe, jusqu'à ce que
 „ la mort d'un Ennemi de la Patrie leur
 „ permette de dépouiller ces marques
 „ de leur engagement & de leur dévoue-
 „ ment à la vertu. Teints de sang &
 „ chargez de dépouilles, ils coupent en-
 „ fin ces longues & épaisses tresses. Ce
 „ n'est qu'alors qu'ils croient avoir païé
 „ leur naissance, & qu'ils se jugent di-
 „ gnes de leur Patrie & de leurs Aieux „
 Vous m'avouerez qu'on pourroit appli-
 quer à ces Peuples ce que Pyrrhus disoit
 des Romains, *Pour des Barbares, ceci n'est
 point trop Barbare.*

J'ajoute que les Bataves avoient enco-
 re des qualitez qui leur étoient particu-
 lières, & qui les rendirent considérables.
 Ils étoient grands Chasseurs, excellens
 Cavaliers, Nageurs au delà de tout ce
 qu'on avoit vû, & l'Histoire observe que
 des Escadrons entiers de cette Nation tra-
 versoient à la nage les fleuves les plus ra-
 pides, sans perdre leurs rangs.

LET.

L E T T R E T R O I S I E M E .

IL est certain, Monsieur, que les Ba-
 taves ne savoient ce que c'étoit que
 de bâtir des Villes, & que leurs Villa-
 ges n'étoient pas non plus composez com-
 me à présent de maisons tenant les unes
 aux autres & rangées sur des allignemens
 réguliers. „ Chacun plaçoit la sienne,
 „ ou pour mieux dire, sa hutte ronde,
 „ qui d'ordinaire avoit deux entrées voi-
 „ fines, près d'une fontaine, ou d'un
 „ champ, ou d'un bois, selon qu'il plai-
 „ soit, ou qu'il lui convenoit le mieux,
 „ & ces cabanes étoient séparées les unes
 „ des autres, soit pour prévenir les ra-
 „ vages des incendies, ou parce qu'ils
 „ n'entendoient pas mieux l'Architectu-
 „ re. De la situation de ces demeures
 „ isolées viennent les noms, que tant de
 „ Villages conservent encore. A ceux
 „ par exemple qui étoient bâtis près
 „ d'un Bois, qu'on appelloit en leur
 „ langue W O U D , on donnoit des noms
 „ qui indiquoient cette position, com-
 „ me Z O U T E R W O U D E , K A T T E N -
 „ W O U D , L E W O U D , H A S A A R T S -
 „ W O U D E , S C H E L L I N G E R W O U D ,
 „ B „ S P A -

„ SPARENWOUDE , & autres. Il
 „ en étoit de même des assemblages
 „ de maisons voisines de quelques fon-
 „ taines, ou des campagnès. On les re-
 „ connoît aux syllabes BRON & FELD,
 „ qui terminent leurs noms. Chaque
 „ habitation étoit entourée de palissades.
 „ Une partie étoient construites de bois
 „ grossièrement taillé & d'osiers entre-
 „ lassez. Faute de chaux & de tuiles ,
 „ dont ils ignoroient l'usage, quelques-
 „ uns les revêtoient en dedans d'une ter-
 „ re blanche & brillante, pour tenir lieu
 „ des peintures aujourd'hui à la mode.
 „ Les roseaux, qui croissoient en quan-
 „ tité le long de leurs rivières, leur ser-
 „ voient à couvrir leurs toits, & ils se
 „ garantissoient par là de la neige &
 „ de la pluie.

„ A la simplicité de ces demeures ré-
 „ pondoit celle de l'habillement des
 „ Hommes & des Femmes. Les moindres
 „ d'entre eux marchaient presque
 „ nus, & se contentoient de porter sur
 „ leurs reins une espèce de tablier, com-
 „ posée d'une peau de Bête, qui tom-
 „ boit par devant sur leurs cuisses &
 „ qu'ils attachoient avec une boucle,
 „ ou, faute de boucle, avec une épine.

„ D'au-

„ D'autres avoient un haut de chausses
„ large, à la manière des Sarmates. Ceux
„ qui étoient d'un plus haut rang por-
„ toient des robes, qui leur couvroient
„ entièrement le corps & même les bras
„ & les jambes jusqu'à la cheville du
„ pied. Du reste, elles n'étoient, ni
„ larges, ni flottantes, comme celles des
„ Parthes. C'étoient au contraire com-
„ me des vestes étroites & justes, de for-
„ te qu'au moindre mouvement qu'ils
„ faisoient, elles marquoient la taille &
„ les divers membres du corps. L'étoffe,
„ dont ils composoient cet habillement,
„ consistoit dans les peaux des Bêtes,
„ qu'ils avoient tuées à la chasse. Ils y
„ attachoient en divers endroits diffé-
„ rentes pieces de peaux de plusieurs
„ couleurs, que leur fournissoient, ou
„ les parties éloignées de l'Océan, ou
„ des Mers inconnues aux Romains, &
„ probablement c'étoient de ces peaux
„ de Chiens marins, que nous connois-
„ sons encore. Les plus riches & les
„ plus considérables portoient par dessus
„ cet habit une sorte de plastron, qui
„ pendoit par devant & par derrière.
„ Les uns & les autres se coëffoient à
„ la manière des Sueves, qui étoient l'une

„ des plus nombreuses Nations de la Ger-
 „ manie, c'est-à-dire, qu'ils relevoient
 „ leurs cheveux & se les lioient sur le
 „ sommet de la tête, & qu'ils les cou-
 „ vroient d'un bonnet rond, composé
 „ ordinairement d'osier entrelassé. C'est
 „ ce qu'on peut mieux se représenter par
 „ des figures.

„ Les Femmes étoient habillées à peu
 „ près de même, excepté qu'elles avoient
 „ la gorge & les bras nus, & que leurs
 „ cheveux, qu'elles lioient à la hauteur
 „ du col, étoient du reste épars & vol-
 „ tigeoient sur leurs épaules. Cependant
 „ les plus distinguées d'entre elles se cou-
 „ vroient la tête d'un voile de lin & y
 „ ajoutoient divers ornemens de pourpre.
 „ Cet habillement de tête, qu'elles por-
 „ toient, pour se garantir de la chaleur
 „ & du froid, leur tomboit négligem-
 „ ment sur une épaule & sur une partie
 „ du dos, ainsi qu'on le remarque sur les
 „ Médailles Romaines.

„ Cet usage d'aller presque nus étoit
 „ cause qu'ils se bâtissoient des maisons
 „ fort basses & fort étroites, afin d'y
 „ renfermer mieux la chaleur, & de là
 „ venoit aussi qu'en hiver ils se retiroient
 „ avec leurs provisions dans des caver-

„ nes

„ nes fouterraines, qu'ils couvroient de
 „ fumier, pour se munir contre la ri-
 „ gueur du froid. Lorsqu'ils n'étoient
 „ pas en guerre, ils passioient une gran-
 „ de partie de leur vie, couchez auprès
 „ de leurs foyers, ou dans l'oïfiveté &
 „ dans les festins. Ce qui contribuoit
 „ beaucoup à nourrir leur nonchalance,
 „ c'est qu'aucun d'eux ne possedoit de
 „ fonds en propre. Au commencement
 „ de chaque année, il se tenoit des Diet-
 „ res, où les Chefs de la Nation & les
 „ Magistrats des Hameaux distribuoient
 „ les terres pour cette année entre les
 „ Familles, selon qu'elles étoient plus ou
 „ moins nombreuses. C'étoit à elles à
 „ les cultiver pour ce temps-là. Mais
 „ c'est ce qu'elles ne faisoient qu'autant
 „ que la nécessité les y forçoit, parce
 „ qu'on y imputoit à lâcheté, & à pa-
 „ resse d'acheter par un long & dur tra-
 „ vail ce qu'on pouvoit acquerir en un
 „ moment dans les combats par quelques
 „ gouttes de sang. De cette manière-
 „ là, lorsqu'on étoit en paix, les Hom-
 „ mes les plus courageux & les plus
 „ guerriers, s'abandonnant à une inac-
 „ tion presque entière, laissoient les soins
 „ du domestique & de l'agriculture aux

„ Femmes, aux Vieillards, aux plus
 „ foibles de leur Famille, & pendant
 „ ce temps-là, ou bien ils alloient ser-
 „ vir celles des Nations voisines qui é-
 „ toient en guerre, ou bien ils cher-
 „ choient leur nourriture à la chasse.
 „ Tels étoient les mets ordinaires de ces
 „ Peuples, de la bouillie d'orge, des
 „ pommes sauvages, des Bêtes sauvages,
 „ qu'ils venoient de prendre & d'écor-
 „ cher, & que quelques fois ils man-
 „ geoient crues, & du lait caillé
 „ ou du fromage. Quant à leur
 „ boisson, ils la composoient d'orge
 „ & d'eau, à qui la fermentation,
 „ en les pourrissant, procuroit un goût
 „ tant soit peu approchant du vin. Quel-
 „ ques-uns pensent que c'étoit la même
 „ chose que la Biere, & d'autres que
 „ cette liqueur ressembloit à cette Biere
 „ d'orge à demi germé, aujourd'hui si
 „ à la mode.
 „ Malgré des alimens si simples, ac-
 „ coutumés comme étoient les Bataves
 „ à supporter la faim & le froid, ils a-
 „ voient les muscles gros & extrême-
 „ ment forts, le regard menaçant, les
 „ yeux d'un bleu céleste, & de même
 „ que les Scythes, dont les anciens Ger-
 „ mains

„ mains

„ mains décroient tous, des cheveux
„ d'un blond ardent. C'est pour cette
„ raison qu'il y a des Auteurs anciens qui
„ les traitent de Bataves aux cheveux
„ dorez. En effet ils trouvoient tant de
„ graces & de beauté dans une chevelu-
„ re d'un jaune vif & luisant que ceux,
„ à qui la nature ne l'avoit pas donnée,
„ se la procuroient par une lessive de
„ chaux, & cette couleur avec le temps
„ plut si bien aux Dames Romaines que,
„ non contentes d'en teindre leurs che-
„ veux, elles en vinrent, comme on
„ fait que l'Empereur Antonin fai-
„ soit, à emprunter la chevelure des
„ Germains, pour s'en composer des
„ tours.

„ Une chose qui n'avoit pas peu de
„ part à la prodigieuse grandeur de leurs
„ corps, c'est la manière dont on élevoit
„ les Enfans. Ils n'avoient point d'autres
„ Nourrices que leurs Meres. On les
„ laissoit aller nus & sales dans la mai-
„ son. On n'y distinguoit pas l'Enfant
„ du Maître de celui de l'Esclave par
„ une éducation plus délicate & plus
„ molle. Les uns & les autres pendant
„ leur jeunesse se jouoient ensemble par-

„ mi les Troupeaux , jusqu'à ce qu'un
 „ âge plus mur séparât les Libres d'avec
 „ les Serfs , & que la valeur naturelle
 „ aux premiers les fit encore mieux re-
 „ connoître. De plus, considérant com-
 „ me le comble de l'infamie, qu'un Jeu-
 „ ne homme avant vingt ans eût affaire
 „ à une Femme, ils ne se marioient
 „ que fort tard, & c'étoit toujours avec
 „ des Filles du même âge & de la même
 „ condition qu'eux. De là ces corps,
 „ dont la force & dont la grandeur cau-
 „ soient de l'étonnement aux Romains.
 „ ajoutez que, n'ayant pas épuisé leur
 „ vigueur par des plaisirs prématurez,
 „ leurs mariages étoient extraordinairement féconds. C'est ainsi que les
 „ Cattes, qui étoient venus s'établir en
 „ en Hollande, s'y multiplièrent à tel
 „ point, en partie par le courage de tant
 „ de Braves, qu'une éducation si simple
 „ formoit pour la Nation, & en partie
 „ à la faveur des eaux qui environnoient
 „ de routes parts leurs établissemens,
 „ qu'ils s'y maintinrent pendant quatre
 „ Siecles avec une bravoure, qui répandit
 „ par tout la gloire de leur nom &
 „ de leur Roiaume, car c'en étoit un &

„ non

„ non pas une République , comme
 „ Grotius le prétend. (1).

L E T T R E Q U A T R I E M E.

ENtrainé par l'autorité de Grotius, vous ne m'en croirez peutêtre pas, Monsieur, lorsque je vous dirai que le Gouvernement des Bataves étoit un heureux & sage mélange de Monarchie, d'Aristocratie & de Democratie. Mais jugez par ma lettre si ma pensée est mal fondée. Ils avoient des Rois, qu'ils choissoient dans les premières Maisons d'entre eux, & ces Rois, soumis aux Loix de la Nation, n'avoient pas plus de pouvoir sur elle qu'elle même n'en avoit sur eux dans les Assemblées générales. Ils prononçoient moins des ordres absolus, qu'ils ne donnoient des conseils. Un Roi n'étoit que le premier des Nobles, & que le Ministre de la Patrie.

Les

(1) J'ai pris cette lettre-ci toute entière de ma traduction des Origines de la Hollande de Monsieur van Loon.

B 5

Les Nobles sous le titre de Comtes partageoient entre eux la juridiction des Quartiers & des Bourgs de la Batavie. Ils en étoient les Juges en tems de paix, & les Chefs en tems de guerre. On les éliſoit, auſſi bien que les Rois, dans les Aſſemblées de la Nation, & on avoit dans ces élections de grands égards pour les Familles, qui s'étoient diſtinguées par leur ancienneté & par de belles actions.

Le Peuple avoit part auſſi au Gouvernement. Chaque Comte étoit aſſiſté par cent Perſonnes priſes d'entre le Peuple & choiſies dans les mêmes Aſſemblées, qui faiſoient les Rois & les Comtes. „ Ces
 „ cent Hommes étoient les Chefs de
 „ leurs Hameaux. De là vient que dans
 „ les tems poſtérieurs, non ſeulement
 „ les Seigneuries s'appelloient CENTE-
 „ NÆ, mais auſſi qu'on appelloit les Sei-
 „ neurs en Latin CENTENARIÏ & en
 „ Flamand CENTGRAFS, c'eſt-à-dire,
 „ Centeniers du Comte. Voilà comme
 „ ce qui étoit d'abord un nom numéri-
 „ que étoit devenu, ainſi que Tacite le
 „ remarque fort bien, un titre d'hon-
 „ neur. Les Centeniers prononçoient
 „ chacun dans leurs Hameaux ſur les af-
 „ faires peu importantes. Mais ils ne
 „ pou-

„ pouvoient condamner personne à per-
„ dre la vie, ou la liberté, non plus qu'à
„ la perte de ses biens, ni de ses Escla-
„ ves. Il n'appartenoit qu'au Tribu-
„ nal superieur du Comte, ou aux Com-
„ missaires Extraordinaires du Roi, de
„ porter de telles sentences.

„ Ces Centeniers, quoique dans un
„ même poste, n'étoient pas tous du
„ même rang, & la prééminence des
„ uns sur les autres dépendoit du choix
„ du Comte, à qui ils étoient attachez.
„ C'est par cette raison qu'ils se dispu-
„ toient avec une émulation extrême la
„ premiere place auprès de ce Seigneur.
„ La grandeur & la puissance du Com-
„ te à son tour consistoit à être toujours
„ environné d'un grand nombre de ces
„ Centeniers. Dans la Paix ils étoient
„ l'ornement de sa Cour, & en campa-
„ gne il trouvoit en eux autant de Capi-
„ taines pour l'appuier. Effectivement,
„ pour ce qui est de la guerre, ils é-
„ toient obligez de l'y suivre en armes
„ avec les Habitans de leurs Districts,
„ les Armées d'alors étant formées, non
„ de Recrues assemblées çà & là au ha-
„ zard, mais de Guerriers citez par la
„ voie de ce qu'on a dans la suite nom-
„ mé

„ mé *Heirvaart*, ou Ban, & qui étoient
 „ des mêmes Hamcaux & souvent des
 „ mêmes Familles.

„ Ces Soldats apparencez combattoient
 „ pour leur Comte, & c'étoit une hon-
 „ te pour eux de ne le pas égaler en cou-
 „ rage. On les regardoit le reste de leur
 „ vie comme des infames, s'ils revenoient
 „ vivans d'une Baraille, où leur Comte
 „ avoit été tué. Rien n'étoit plus jus-
 „ te, puisque l'accompagner, le défen-
 „ dre, sacrifier sa vie pour sa gloire, é-
 „ toit le serment Militaire qu'ils avoient
 „ prêté (1).

Il y avoit deux sortes de Conseils par-
 mi les Bataves, les uns particuliers & les
 autres généraux. On ne traitoit dans les
 premiers que les affaires particulières, &
 ils s'assembloient aussi souvent que les
 Juges le trouvoient bon. Les seconds
 ne s'assembloient que rarement, & les
 affaires générales y étoient traitées par
 des Députez choisis d'entre les Juges &
 d'entre leurs Assesseurs. C'étoit-là aussi
 qu'on portoit les grandes causes, & qu'on
 poursuivoit criminellement les Coupa-
 bles.

(1) Ce qui précède est encore traduit des excellentes
 Origines de Monsieur van Loon.

bles. Hors des tems de cette Assemblée, le Roi expédioit, avec l'avis des Grands de son Conseil, les affaires de moindre importance, qui regardoient le Corps de la Nation.

J'oublois que cette espèce de Parlement se tenoit dans des tems réglez, à moins qu'une affaire imprévue n'obligeât le Prince de le convoquer extraordinairement. Telle étoit la circonstance d'une guerre inattendue. Alors la Nation s'éliroit un Général, ou Duc, dans le choix duquel elle ne confidéroit que la valeur & la prudence, & dont l'autorité étoit assez semblable à celle des Dictateurs & finissoit avec la guerre. Les Troupes accouroient de toutes parts sous ses ordres. Elles ne tarديوient guères à être formées. La Nation entière étoit en quelque sorte une Armée toujours sur pied. Chaque Famille y composoit un Corps de Milice, qui servoit sous un Capitaine, qu'elle se donnoit, & où les Femmes mêmes, Compagnes des travaux & des dangers de leurs Maris, imitoient leur valeur & la redoubloient par leur présence. Ces divers Corps marchotent sous les enseignes de leurs Villes. Celles-ci se rassembloient sous le Général de la Pro-

Province, & ces Généraux menoi-ent leurs Troupes au Général de la Nation.

Ces Troupes étoient composées d'Infanterie & de Cavalerie. Leurs armes n'avoient rien de magnifique. On n'y voyoit d'autre différence que celle qu'y mettoit la variété des couleurs, dont chaque Piéton ornoit son bouclier, qui étoit d'un osier fort entrelassé, que chacun peignoit selon son goût. Quant à leurs armes offensives, c'étoit une demie pique, ou javeline fort légère, menue vers la pointe, & armée d'un fer bien aiguilé. Ils s'en servoient de près & les lançoient de loin en guise de javelots. Ils s'efforçoient principalement d'en blesser leurs Ennemis au visage, & c'est une leçon qu'ils avoient reçue de César. Je ne décrirai point leurs javelines, leurs boucliers, leurs trompettes de cuivre droites ou recourbées, leurs enseignes, ni les autres instrumens, dont ils usoient à la guerre.

La bonne fortune de César voulut qu'une Nation si fière aima mieux devenir l'instrument de ses conquêtes, que de travailler à les arrêter. Vous savez qu'il fit une heureuse expérience de leur valeur dans la guerre des Gaules, à la journée

née de Pharfale, dans celle d'Alexandrie, où les Bataves ramenèrent la victoire dans son Armée, & qu'il légua leur amitié à Auguste avec l'Empire. L'Histoire fait ensuite un long récit des services, qu'ils rendirent à ce Prince & à ses Successeurs, tant que Rome respecta des Gens si dignes d'être libres. Vous y aurez vû aussi les embarras, où ils la réduisirent, dès qu'elle attenta sur leur liberté. Mais ce détail nous meneroit peut-être trop loin. Jugez d'eux par quelques traits. Rome, la superbe Rome, leur laissa leurs Loix, leur accorda son amitié, les traita publiquement de Compagnons & de Freres du Peuple Romain, les exempta de tous impôts, & les Empereurs firent d'eux leurs Gardes du Corps & les considérèrent comme l'élite de leurs Armées. Quels devoient être des Peuples, pour qui Rome avoit tant de considération, & que, si je puis ainsi parler d'après Tacite, elle mettoit à part, comme autant d'armes excellentes, pour se servir d'eux à la guerre!

LET-

LETTRE CINQUIEME.

JE ne m'étonne pas, Monsieur, que votre Ami révoque en doute cette liberté, dont j'ai dit que Rome laissa jouir les Bataves. Quelle apparence effectivement que, parmi tant de Peuples non moins celebres, qu'elle dépouilla de leurs Loix, ou du moins à qui elle imposa des tailles & des tributs, elle eût épargné ceux-là presque seuls? Avoient-ils quelque chose, qui pût les exempter de l'esclavage commun? Etoit-ce leur valeur extrême, leur situation avantageuse, leurs nombreuses Armées, ou peut-être l'estime, que le Peuple Romain prit pour une Nation si semblable à ce qu'il avoit été lui-même dans les premiers siècles de la Republique? Mais les Carthaginois, les Grecs, les Gaulois, les Germains auroient dû par les mêmes raisons recevoir un traitement aussi favorable, & l'Histoire dépose formellement le contraire. Voilà l'objection qui s'offre d'abord.

Voici je crois la réponse. Tandis que les Gaulois oppoioient aux armes de César une longue, mais vaine résistance, les
Ba

Bataves lui offrirent leur amitié, & méritèrent la sienne par leurs exploits. C'est par leur valeur qu'il acheva la défaite des Gaulois. Ce furent eux qui le dégagèrent sur les frontières des Lingons. Ce furent eux qui à la journée de Pharsale déterminèrent en sa faveur la fortune incertaine & chancelante. Ce fut leur Cavalerie qui alla au travers du Nil le tirer des mains des Alexandrins, qui l'avoient enveloppé. Vous me l'avouerez, Monsieur, de telles actions valaient bien la liberté, que je suppose qu'il leur laissa.

Ses Successeurs purent avoir à leur tour des raisons particulières de les ménager jusqu'à ce point là. L'amitié d'un Peuple si brave & si fidele ne devoit pas leur être indifférente, & elle n'étoit qu'au prix de la liberté. A ce prix-là, peu sur du Romain factieux & inconstant, ils pouvoient toujours compter sur l'affection & sur le courage du Batave, ils pouvoient s'en faire une garde à l'épreuve de la corruption & de la crainte, ils pouvoient trouver dans son audace & dans son intrépidité de quoi rendre leurs armées invincibles. Aussi, Monsieur, suivez Florus, Tacite, Suetone, Dion, les Ecrivains de l'Histoire Auguste, les

autres Historiens de Rome, par tout vous verrez les Bataves parmi les Gardes du corps des Empereurs, ce sont eux qui commencent les victoires, ou qui les achèvent, ils décident du sort des batailles par tout où ils combattent, ils sont les nerfs de l'Armée Romaine, & les Légions elles-mêmes leur rendent des témoignages si glorieux.

L'amitié du Batave avoit encore cet avantage pour les Empereurs, que, si leur protection le rendoit respectable aux yeux des Belges & des Germains, il faisoit à son tour la fureté des Empereurs contre ces Peuples. Rome avoit dans l'Isle des Bataves des Fortereffes & des Légions toujours prêtes, &, en cas de mouvement d'une ou d'autre part, elle y trouvoit des Flottes armées & de quoi en construire & en équiper de nouvelles. De là elle pouvoit à son gré porter la guerre dans la Germanie & chez les Bretons. Sûrement la Batavie réduite en Province Romaine auroit été moins utile aux Empereurs & à l'Empire.

Il est pourtant vrai que, sous quelques-uns de ces Régnes insensez, qui firent gémir les Romains mêmes, des Generaux aussi imprudens & aussi vicieux que leurs
Maî-

Maîtres violèrent l'alliance d'égal à égal faite avec les Bataves, & qu'ils portèrent la violence aux derniers excès. Mais aussi quelle fut la suite de tant d'injures? Civilis, décendu des Rois Bataves, appelle ses Concitoiens à la vengeance, il souleve les Caninefates, les Bructeres, les Tenctères, il défait les uns après les autres Aquilius, Mummius Lupercus, Herennius Gallus, il attire dans son parti les Germains & les Gaulois, il enleve aux Romains jusqu'aux Légions, il se sert d'elles pour faire périr leurs Généraux, il les mène jusqu'à prêter serment aux Gaulois, enfin il met l'Empire à deux doigts de sa ruine. Rome sentit alors quels Hommes elle avoit offenzés, & de quels Guerriers elle s'étoit privée par sa faute. Elle racheta leur amitié par une paix honorable & par la restitution de leurs priviléges. C'est peut-être à cet événement que le Batave dut dans la suite la conservation de sa liberté.

En tout cas, Monsieur, quand même je ne pourrois point montrer à votre Ami quelle raison eut Rome de distinguer si honorablement les Bataves des autres Peuples, il suffit que l'Histoire atteste

cette distinction en termes formels. Tacite dit qu'il n'y eut jamais de Magistrats Romains à la tête des Bataves. Lui & d'autres parlent souvent de Rois Bataves sous les Empereurs. On voit les troupes auxiliaires des Bataves commandées par des Chefs de leur Nation, honneur que Rome n'accorda qu'à peu d'autres Peuples. Les Historiens témoignent que la Batavie ne paioit point de tributs, ni de tailles à l'Empire. Faut-il d'autres preuves d'une liberté parfaite?

Telle étoit encore la condition des Bataves sous le Règne de Valerien & de Gallien, & l'Histtoire fait foi que jusques-là ils avoient conservé leur ancien Gouvernement & leur alliance avec Rome. Mais la chute de l'Empire même approchoit. Une foule de Nations Barbares devoient bientôt l'attaquer de toutes parts. L'Asie monroit déjà au reste de l'Univers qu'on pouvoit vaincre les Romains. L'Afrique, la Pannonie, la Germanie, le Septentrion leur préparoient des Ennemis. Il ne se pouvoit pas que les Bataves ne partageassent la mauvaise fortune de Rome.

Les Francs, Nation Germanique originaire de la Franconie, furent les premiers

miers qui les attaquèrent, & c'est ce qui arriva peu de temps après la mort d'Aurelien. L'Empereur Probus les força de lui demander la paix, & il voulut bien leur accorder quelques terres dans la Batavie. Ils en abusèrent pour porter leurs ravages dans les Gaules. Ils poussèrent l'audace jusqu'à se saisir des Vaisseaux, que les Romains avoient sur les Côtes de la Batavie, & ils s'en servirent, pour aller désoler l'Espagne & la Mauritanie. Une autre partie du même Peuple, que les Romains avoient transportée sur les côtes du Pont Euxin, s'y empara de quelques-uns de leurs Vaisseaux, pilla impunément les Isles de la Grece, les Côtes de l'Asie, la Sicile, une partie de l'Afrique, & rapporta son butin dans la Batavie. Constance Chlore défit enfin ces Pirates & les chassa de leurs conquêtes. Mais ils étoient trop avides du butin & trop au-dessus de la crainte, pour ne couter que trois ou quatre victoires. Plusieurs fois domptez & relégués ailleurs par Constance, Constantin le Grand, Constance II., Julien, Valentinien, ils se rétablirent autant de fois dans la Batavie, où ils se maintinrent, tan-

tôt par les armes & tantôt par des traitez. Les Saliens, autres Francs, ainfi nommez de la Rivière de Sala, & les Saxons suivirent de fort près les traces des premiers Francs dans la Batavie & s'y fixèrent avec eux. Les Sclaves les y suivirent peu de temps après. C'est ainli qu'elle perdit jusqu'à son nom, qui ne se conserve plus que dans la petite Isle de la Betuwe.

Les Cohortes auxiliaires des Bataves ne purent se résoudre à retourner dans des lieux occupez par des Barbares, & elles obtinrent (1) des Romains ce qu'on appelloit alors des *Terres Létiques*. (2) Terres dont les Habitans, qui étoient tou-

(1) *Intra Gallias cum Viro Illustri Magistro Equitum Galliarum.*

Valentinianenses.

BATAVI

BATAVI JUNIORES

Britones.

Notitia Imp. Occid. ultra Arcadii Honorique tempora.

(2) *Terra vero Latica erant illa, quae ab Imperatoribus externis militibus, qui se ad eos militia gratia contulerant, intra Imperii Limites habitanda, atque excolenda concedebantur.*

M. Vignerii Tract. de Origin. vet. Franc. fol. 138.

toujours des Soldats Etrangers au service de Rome, prenoient le titre de *Letes*. On les voit depuis ce temps-là sous ce titre en Allemagne & en France. En Allemagne elles vont habiter Passau, qui d'elles reçoit le nom Latin de *Batava*, *Batavia*, ou *Batavis*. En France elles se trouvent placées dans le Bessin, dans le voisinage de Coutance, dans le Soissonnois, dans l'Artois. Mais elles se conservèrent peu dans ces nouveaux établissemens, & les conquêtes des Francs les confondirent bientôt avec tant d'autres Peuples, qu'ils s'étoient assujettis.

L E T T R E S I X I E M E.

Vous avez raison de me rappeler la Nord-Hollande. Je dois vous avoir écrit qu'anciennement elle n'appartenoit pas à la Hollande, & qu'elle faisoit partie de la Frise, &, comme vous le savez sans doute, encore aujourd'hui elle porte le nom de West-Frise, ou Frise occidentale. Ses Habitans furent forcez de céder à la fortune & à la valeur des Romains, & ils leur paièrent quelque tems un tribut, qui marque combien on craignoit de trop demander

der à des gens tout à la fois si pauvres & si belliqueux. Imaginez-vous que ce n'étoit qu'un petit nombre de peaux de Bœufs, pour couvrir les boucliers des Soldats. Enfin on s'avisa de leur faire des chicanes injustes sur ce sujet-là. Là-dessus ils prennent les armes contre leurs Oppresseurs & les réduisent à prendre honteusement la fuite. Ils défont ensuite Apronius, Propréteur de la Germanie inférieure. Vaincus dans une seconde Bataille, l'Ennemi victorieux les redoute encore, & il n'ose, ni poursuivre sa victoire, ni même enterrer ses Morts. Un seul trait comme celui-là exprime l'idée qu'ils avoient donnée d'eux-mêmes aux Romains. Aussi Tibere, ce Prince si versé dans l'art de gouverner les Peuples, trouva-t-il bon de dissimuler l'injure, que ceux-ci avoient faite aux armes Romaines, & il les laissa en repos, pendant neuf ans que son Règne dura encore. Ils se soumirent enfin sous l'Empire de Claude, & ils acceptèrent les conditions, que leur prescrivit Corbulon, l'un des plus grands Capitaines que Rome eût eu depuis César jusqu'alors. Mais ce calme ne dura que peu d'années. Ils s'étoient saisis de certaines terres des

tines

tinées pour les Soldats Romains & incultes dans ce tems-là. Déjà ils les avoient ensemencées & ils y élevoient des maisons. Tout à coup on leur dénonce de la part de Neron qu'ils aient à se retirer. C'est alors qu'ils députèrent à Rome ces Ambassadeurs, dont Tacite s'est plu à peindre l'aventure avec des touches fortes. Tandis qu'ils attendoient la commodité de l'Empereur, on leur fit voir les choses, qu'on avoit coutume de montrer aux Barbares, pour leur donner une haute opinion de la grandeur des Romains. On n'eut garde d'oublier le Théâtre de Pompée, un jour qu'on y célébroit des jeux. Incapables par leur genre de vie sauvage de prendre plaisir à ces spectacles, ils demandoient, pour se désennuyer, qui étoient ceux qu'ils voioient assis dans telles places, en quoi consistoit la différence des rangs, qui étoient les Chevaliers, où étoient les Sénateurs. Ils remarquèrent parmi ceux-ci quelques Gens, qu'ils reconnurent pour étrangers à leurs habits. Ils s'informèrent qui ils étoient, & sur ce qu'on leur dit qu'on rendoit cet honneur aux Députez des Nations, qui étoient illustres par leur valeur & par l'amitié des Romains, ils

C 5 s'écrie-

s'écrièrent qu'aucun Mortel ne surpassoit les Germains en courage & en fidélité, & là-dessus ils allèrent se placer au milieu des Sénateurs. Les Spectateurs sentirent dans cette action je ne sai quelle noble brusquerie & quelle jalousie généreuse, qui leur plurent. Neron lui-même prit l'action en bonne part, & honora du nom de Citoyens Romains ceux qui l'avoient faite. Mais ils n'obtinrent rien pour leur Patrie, & on força les Frisons de rentrer dans leurs anciennes limites. Aussi depuis ce temps-là les trouve-t-on souvent parmi les Ennemis de Rome. Mais leur Histoire est si confuse & tant de fois interrompue, qu'on n'en peut pas donner une suite.

LETTRE SEPTIEME.

CE n'est plus des Bataves qu'il s'agit, Monsieur. Je vous disois dans une de mes dernières Lettres que les Francs & les Saxons les avoient resserrez dans leur propre Patrie, & les avoient forcez de leur y céder beaucoup de terres. Elle prit alors le nom de Basse Sasse. (1) Elle com-

(1) *Niedersassen.*

commençoit aux environs de Nimegue & comprenoit tout ce qui est entre la Mer du Nord, la Meuse, le Rhin, & les Islés de la Nord-Hollande, jusqu'au petit Hameau d'Assé situé entre Heemskerck, Uytgeest & Beverwyk.

Ses Habitans étoient les Saxons, les Varnes, les Angles, les Wiltes ou Wites, les Sclaves, les Quades, les Francs, les Saliens, un reste de Bataves, & quelques Romains, qui y conservoient des Places fortes & qui étoient de ce côté là la dernière espérance de Rome. Les Saxons s'étendoient le long du Zuydersee jusqu'à la Mer Britannique entre Assé & Sassenheim. (1) Les Varnes s'étoient placez entre les Saxons & le Bras du Rhin, qui va se perdre près de Katwyck, c'est-à-dire, dans le Rhinland & le Kennemerland. (2) Les Angles & les Wiltes habitoient l'autre rive de ce Bras du Rhin. Les Sclaves s'étoient rangez auprès des Wiltes dans les environs de
Wlaer-

(1) Ce mot signifie Habitation des Saxons.

(2) Warmond, ou, comme on l'appelloit anciennement, *Vvarnemunde*, Bourg situé dans le voisinage de Leyde, conserve encore dans son nom des traces de celui des Warnes.

Wlaerdingen. (1) Les Quades & les Francs demeuroient dans la Presque Isle, que la Linge forme avec le Vahal en s'y jettant. Les Bataves n'avoient plus pour eux qu'un canton peu considérable entre la Leck, le Rhin & la Linge. Les Saliens leurs Voisins occupoient le reste de l'Isle des Bataves.

Les Saliens & les Francs quittèrent ces Contrées en quatre cent vingt huit, ou vingt neuf, & passèrent le Rhin sous la conduite de Clodion, qui les conduisit jusqu'à Tournai. Aetius les y défit & les força de reculer jusqu'à Tongres. (2) Mais ils reprirent bientôt les armes, & les Romains vaincus à leur tour furent obligez de leur abandonner une grande partie des Gaules.

Une autre partie des Habitans de la Basse Saxe suivit peu après (3) l'exemple

(1) Cet endroit, qui étoit alors une Ville, avoit pris des Slaves le nom de *Sclavenburg*, Forteresse des Slaves.

(2) On voit encore aux environs de là & de Dieft des vestiges du séjour qu'ils y firent. On y trouve des lieux nommez *Frankryk*, France, *Franschbroek*, Prairie des François, *Seelbenden* & *Seleheim*. Prez & Demeure des Saliens.

(3) *Tes geschiet, als ics bevonden,
Mer den tyt ne vinden konden,*

ple des Francs. Les Scotes & les Pictes s'étoient jettez dans ce qu'on appelloit alors la Bretagne & avoient réduit le Roi Vortigern à implorer le secours des Etrangers. Hengist & Horse y accoururent à la tête des Angles & des Saxons, & plusieurs Wiltes se joignirent à eux. Les Frifons mirent à profit la retraite de ces Nations Avanturières, fondirent sur les terres, qu'elles avoient abandonnées en grande partie, battirent à diverses reprises les foibles restes des Angles & des Saxons, forcèrent les Wiltes de chercher un azile à Utrecht, qu'ils nommèrent alors *Wiltenburg*, (1) pousèrent leurs

*Das de Enchlen und die Saxon
Mit gevvaren endt bardaxen,
Mitte baxen ende vlooten
Haben utte lande flooten
D'Imfater van de Britten,
Vvelcker Hertoch vvas gebitten
Haren Engist ende Horse.*

Klaas Kolyu vs. 213.

(1) *Ende als dit vernamen die Slaven ende die Wilten, dit vvas dat volc dat in Suuthollant vvoonde, dese staken hem te samen en quamen met groter macht en vvonnen hem af desen grooten toren Anthonia, en versloghen die ander, ende sy vernaemden desen toren, die te voren Anthonia hiet en deden bieten VWiltenburch.*

M. S. Chron. van Claas Goeten.

leurs victoires jusques en Zelande & jusqu'à l'Escaut, & étendirent le nom de Frise à cette Isle (1) & à la Hollande qu'ils avoient conquises.

Hengist & Horfe pendant ce temps-là se rendoient maîtres de la Bretagne par toute sorte de trahisons & de violences, & une partie des Bretons opprimez venoient chercher une retraite en Hollande. Ils l'y trouverent à l'embouchure du Rhin près de Catwyck, & ils y élevèrent une forteresse, dont les ruines, aujourd'hui ensevelies dans la mer, portent encore leur nom. (2) Le District même où ils s'établirent fut d'eux appelé Brittie. Mais environ soixante ans après, cette Colonie fut forcée par les cruautéz des Danois de s'enfuir en France, où elle se fixa dans l'Armorique, qui prit de là le nom de Bretagne.

La révolution causée par les Frisons étoit

(1) *Die Nidersassen hetten zu Vriesen.*
Melis Stocke.

(2) *Quidam autem alii Britones fugientes ad Hollandiam; atque ad ostia Rheni fluminis, ubi Rhenus intrat mare prope Catwyck, vela diviserunt, & ibidem Castrum munitissimum construxerunt, quod Britton appellaverunt, vicinamque Populum eis subjecerunt.*

J. a Leidis Chron. Lib. 1. cap. 13.

étoit avantageuse pour Rome, parce que ces Peuples, aussi bien que les Arboriques, qui habitoient le Brabant, tenoient encore pour elle. Mais ce raion d'espérance s'éteignit bientôt. Clovis acheva de chasser les Romains des Gaules, subjuga les Thuringes, défit les Allemans à Zulpick, fit alliance avec les Arboriques, & réduisit par là le peu de Troupes Romaines, qui conservoient encore quelques Places sur les bords du Rhin & de la Meuse, à capituler avec lui. Il leur permit d'y occuper quelques endroits & d'y conserver leurs loix, leurs usages, leur langue, leur discipline militaire & jusqu'au nom & aux enseignes de leurs Legions. Les Frisons subirent le même joug aux mêmes conditions. Ainsi la Zelande, la Betuwe, & la Hollande Meridionale devinrent partie du Roiaume d'Austrasie.

Il ne restoit plus dans cette dernière que les Varnes, qui ne reconnoissent pas l'Empire des Francs & qui formassent un Roiaume souverain. Ils cherchèrent un appui dans l'alliance des Francs. Hermigisle Roi des Varnes, aiant épousé en secondes noces une Sœur de Thierry, Roi d'Austrasie, avoit obtenu la Sœur
d'un

d'un Roi des Angles établis en Angleterre pour Radiger, son Fils unique du premier lit. Il changea de pensée dans la suite & ordonna que, quarante jours après sa mort, Radiger, selon la coutume des Varnes, épousât la Princesse Françoisse, sa Belle Mere. Radiger obéit, par le conseil des Grands de la Nation. La Princesse Angloise, sa Fiancée, ressentit d'autant plus ce mépris, qu'alors parmi les Nations Germaniques une Fille étoit deshonorée, lorsque celui qui l'avoit fiancée l'abandonnoit. Elle avoit inutilement envoieé des Ambassadeurs à Radiger, pour se plaindre de cette injure. Elle assembla une Armée navale, conduite par le Roi son Frere. Les Varnes furent vaincus dès la première attaque, & Radiger fugitif fut trouvé dans un bois épais, où il s'étoit enfoncé. On le conduisit devant la Princesse victorieuse. Il n'attendoit qu'une mort cruelle. Il en fut quitte pour des reproches aussi modérez & aussi tendres que justes. Il s'excusa humblement sur les ordres de son Pere & sur les vœux de ses Sujets. Il y joignit la promesse de l'épouser, & l'exécuta, après avoir renvoieé en France la Reine, sa premiere Epouse & sa Belle Mere.

Clo-

Clotaire I. vangea les Francs de cet affront, en rendant les Varnes tributaires, & ceux-ci aiant voulu secouer le joug, Childebert II. les défit entièrement & éteignit jusqu'à leur nom, qui ne reparoit plus dans l'Histoire.

Les Saxons de Hollande eurent ensuite leur tour. Ils s'étoient liguez avec les Frisons contre Dagobert Premier, pour s'exempter des tributs. Ce Prince les vainquit, mit leur País à feu & sang, transporta un grand nombre des Habitans en France, où ils furent vendus au profit du thrésor roial, & soumit la Frise à des Loix plus dures que celles de ses Prédécesseurs. Il se rendit maître ensuite de Wiltenburg, d'où les Frisons avoient chassé les Viltes, qui s'étoient réfugiés entre l'Elbe & l'Eider, & il prit des mesures pour la conversion de la Frise.

Les Frisons demeurèrent tranquilles jusqu'au Regne de Radbode. Celui-ci prétendoit relever le culte des Païens, & il s'opposoit à la prédication de l'Evangile. Charles Martel l'obligea de demander la Paix & de promettre qu'il recevrait le Baptême. Il fonda ensuite l'Evêché d'Utrecht. Plusieurs Frisons em-

D

braf-

bràsèrent le Christianisme. Un fils de Radbode fut du nombre, & Radbode lui-même, attaqué d'une maladie mortelle, avoit déjà un pied dans les Fonts, lorsqu'il s'avisa de demander à l'Evêque Wulfran si les Rois & les Héros de la Nation Frisonne, qui n'avoient pas été baptisez, étoient dans le Ciel, qu'il lui promettoit après le Baptême, ou si c'étoit dans ces Lieux, qu'il lui dépeignoit si affreux. L'Evêque répondit que c'étoit dans ces derniers. *Voilà qui est bien,* repliqua Radbode. *J'aime mieux aller retrouver les Princes & les Guerriers, mes Aïeux, dans l'heureuse demeure du Dieu Wode, que j'ai toujours adoré. que d'habiter dans le Ciel avec ces Chrétiens pauvres & méprisables, que je ne connois nullement.*

Poppon, Fils & Successeur de Radbode, suivit ses traces, & il ne tint pas à lui qu'il ne relevât les Temples des Idoles & la Souveraineté des Frisons. Mais Charles Martel soumit de nouveau ce Peuple indompté, & Poppon aiant été tué dans une Bataille, il réunit la Frise au Roïaume d'Austrasie, & ordonna que ses Rois ne porteroient plus que le titre de Ducs.

LET-

L E T T R E H U I T I E M E .

SI j'écrivois une Histoire des Révolutions de la Hollande, vous m'avouerez, Monsieur, que j'aurois eu une ample matière. Cette Province, d'abord habitée par un Peuple, dont le nom est inconnu, est inondée par la Mer & repeuplée sous le nom de Batavie par les Cattes & les Battes. Elle prend ensuite des Saxons le nom de Basse Saxe. Elle le perd peu de temps après & reçoit de ses Conquerans celui de Frise, qu'elle garde assez long temps.

Libre sous les Bataves, elle conserva cette liberté sous les Saxons & sous les Frisons. Mais tout changea à cet égard par la défaite & par la mort de Poppon, Roi de Frise. La Hollande assujettie à la France reçut ses Loix d'elle. Elle prit de la main des Rois de France ses Gouverneurs, c'est à dire, ses Ducs, qui avoient sous eux plusieurs Comtes. Elle fut obligée de fournir à ces Rois les sommes annuelles, qu'ils exigeoient d'Elle. Elle fut taxée à leur envoyer des Troupes. Ils avoient des Palais & des Terres dans cette Province. Ils y tenoient leurs

Cours plenières sous le nom de Champs de Mars. Là les Ducs & les Comtes de Hollande étoient obligez de comparoitre. On y écouitoit les griefs des Habitans, on recevoit les contributions de la Nation & des Gouverneurs, on renvoyoit les sentences de ces derniers, on leur marquoit les secours d'Hommes & d'argent qu'ils devoient tirer de la Hollande, on les destituoit, ou on les confirmoit, on délibéroit avec eux sur les affaires domestiques & étrangères de leur Gouvernement, on les chargeoit de la publication & du maintien des Loix, qu'on y vouloit faire observer, en un mot il n'y avoit aucun acte de pleine Souveraineté, que les Rois de France n'y exerçassent sur la Hollande.

La Hollande fut Sujette de Pepin le Bref, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de l'Empereur Lothaire, sous lequel elle devint partie de ce vaste Royaume, qui de Lothaire prit le nom de Lotharingie, ou Lorraine. Elle obéit ensuite à Lothaire II., sur lequel Charles le Chauve la conquist. Elle tomba par un partage, que fit ce Prince, à Louis Roi de Germanie, & de celui-ci à Louis, son Fils. L'Empereur Charles

les

les le Gros en hérita par la mort de ce dernier, qui ne laissa point d'Enfans légitimes. L'Empereur Arnould fut Souverain de Hollande, après lui, & la donna à son Fils naturel Zuintibold, qu'il fit Roi de Lorraine. De lui elle passa à Louis IV. Roi de Germanie, qui fit du Roiaume de Lorraine un simple Duché. Charles le Simple reprit deux fois la Lorraine entière sur l'Empereur Conrad, & la reperdit ensuite. Cependant il conserva la Hollande, jusqu'à ce qu'ayant été fait Prisonnier, le Roi Henry s'en rendit Maître & l'incorpora pour toujours à l'Empire d'Allemagne.

Tandis que la Hollande appartenoit ainsi, tantôt aux Rois de France, tantôt aux Rois de Lorraine, & tantôt à ceux d'Allemagne, les Familles de ses Gouverneurs étoient sujettes aux mêmes variations, & on la voyoit tantôt reconnoître pour ses Ducs des Ducs de Frise, tantôt des Princes de Jutlande, Héritiers des anciens Ducs de Frise, dont ils descendoient par une Fille de Radbode, & tantôt des Seigneurs de la Maison Carlovingienne. Les Premiers Ducs subsistèrent depuis le Regne de Clovis jusques vers la fin du Regne de Charlemagne, &

les seconds jusqu'à celui de l'Empereur Charles le Gros. On n'a rien de suivi sur les troisièmes.

Il y a grande apparence que de ces derniers descendoient ces Comtes de Hollande, qui ne commencent qu'en neuf cent vingt-trois. Les Historiens n'en reconnoissent point d'autres avant ce tems-là, & ils en font leur première Dynastie de Comtes. Mais c'est une erreur. Il y avoit des Ducs de Frise, dès le Regne de Clovis. Donc il y avoit des Comtes, qui leur étoient subordonnez. Donc il y en avoit en Hollande. L'Histoire même en nomme plusieurs. Enfin c'est un fait incontestable que l'existence de ces anciens Comtes.

LETTRE NEUVIEME.

OUI, Monsieur, il y a eu des Comtes de Hollande, dès qu'elle a été soumise aux François, & vous trouvez même les noms de quelques-uns, dès les premiers tems de la Maison Carlovingienne. Ce ne sont alors que des Juges particuliers, élus par les Princes de cette Maison & amovibles à volonté. Ils sont subordonnez aux Ducs. Aucun d'eux n'est

n'est même Comte de la Hollande en général, & on en voit douze à la fois partager entre eux sous des Ducs la juridiction subalterne de cette Province. Leur autorité est aussi bornée que leur district. Vous vous souvenez de ce que je vous ai dit dans une de mes Lettres sur ces Seigneurs, que les Rois s'associoient, pour rendre la justice aux Bataves, & vous n'aurez pas oublié que ces Nobles étoient obligés d'accepter des Assesseurs élus parmi les plus distinguez des lieux commis à leurs soins. Il en étoit de même des Comtes particuliers de la Hollande.

Vous pouvez juger par ce qui suit combien peu de chose c'étoit qu'un tel Comte. La Puissance des Rois de France se faisoit sentir à lui continuellement par les Loix, qu'ils lui imposoient. Une l'obligeoit d'acquérir une exacte connoissance du Droit, afin que personne ne pût le tromper. Une autre exigeoit qu'un Greffier écrivît ses sentences, afin qu'elles pussent être examinées en cas de besoin par le Souverain. Une troisième portoit qu'il tint les plaids généraux une fois par mois. Il étoit ordonné par une autre qu'il vint à jeun à son Tribunal. Il

lui étoit défendu sous peine de perdre sa Charge de recevoir des présens quels qu'ils fussent, pour nuire à des Personnes innocentes. Ses honoraires étoient fixez par une autre Loi. Il ne pouvoit retenir qu'un tiers des amendes, & il devoit les deux autres au Souverain. Enfin il ne pouvoit faire grace de la vie à personne.

La puissance du Comte étoit également limitée dans le commandement militaire. C'étoit à lui que s'adressoient les ordres roiaux de publier l'arriere-ban. Il étoit obligé d'accepter pour ses Officiers subalternes les Chefs des Bourgs de sa Comté, qu'on appelloit alors Centeniers. Il étoit tenu de visiter avec soin les armes de son Corps d'Armée. Les Loix exigeoient de lui qu'il menât à l'Armée Royale des chariots, des vivres, de pontons, & en cas de besoin, des bâtimens de transport. Il falloit qu'il répondît pour les Soldats qu'il conduisoit, & s'il négligeoit de punir ceux d'entre eux qui causoient quelque dommage aux Habitans, il étoit condamné à indemnifer du sien les Gens lésez. A bien prendre les choses, un Comte n'étoit à l'Armée que ce qu'y est aujourd'hui un Colonel. Les

Les Comtes devinrent quelque chose de plus après la mort de Louis le Débonnaire. Lothaire, l'un de ses fils, voulant se faire un parti parmi les Sujets mêmes de ses freres, promit à plusieurs Seigneurs d'augmenter leurs privilèges, s'ils vouloient lui amener des Troupes, & il leur donna leurs Duchez & Comtez sous le titre de Benefices, c'est-à-dire, de Fief à vie, qui obligeoient à foi & hommage & à des services militaires, aussi-bien qu'à certaines redevances. Leur fortune alors devint de jour en jour meilleure. Quelques-uns commanderent à plusieurs Comtez à la fois. Plusieurs obtinrent pour leurs fils la survivance de leurs charges. Les ravages des Normands & des Danois mirent les Princes de la Maison de France dans la nécessité d'en agir de la sorte, & les divisions, qui armèrent plusieurs fois ces Souverains les uns contre les autres, les obligèrent de ménager jusqu'à ce point là des Seigneurs, qu'ils avoient établis eux-mêmes. Tout ce qu'ils retinrent pour eux, ce fut la propriété des Terres & Bénéfices & la Souveraineté des Provinces. Ainsi Ducs, Comtes, Evêques, Abbez ne pouvoient devenir tels que par la concession particulière

culière des Rois, & en leur faisant hommage de leurs fiefs & serment de fidélité. On n'auroit eu garde de les en exempter, puisque les Enfans mêmes des Rois, qui recevoient de leurs Peres des Royaumes en partage, demeuroident Vassaux de leurs Freres ainez. Que dis-je? Rollon aiant conquis à main armée la partie de la France, qu'on appelle Normandie, Charles le Simple ne la lui céda qu'à condition qu'elle seroit toujours tributaire de la France & sujette à l'hommage. Vous pouvez aisément conclure de là que les Comtes de Hollande n'obtinent pas cette dignité à une meilleure condition.

Les choses changèrent pour la seconde fois, lorsque la Hollande, comme faisant partie du Roiaume de Lorraine, devint feudataire de l'Empire d'Allemagne. Les Comtes devinrent Souverains Héritaires, &, augmentant leurs Etats par les armes & par des mariages, ou par les concessions des Empereurs, ils commencerent à tenir un rang si considérable dans le Monde, que plusieurs Historiens les traitent de Ducs. Il est vrai qu'ils sembloient avoir succédé à ceux qui avoient reçu ce nom des Empereurs François, puisqu'ils avoient formé un
seul

seul Etat des douze Comtez , dont la leur avoit été une , c'est-à-dire , des Comtez d'Amuyde , de Texel , de Westfinge , aujourd'hui Nord-Hollande , de Kenmerland , de Maasland , de Teysterband , de Hameland , de Betuwe , de Loone , de Bodelograave , de Hollande , & de Vlaardinge.

Il y a plusieurs preuves dans l'Histoire que jusqu'à la Maison de Bourgogne tous tinrent leur Souveraineté en fief masculin de l'Empire , & qu'autant de fois que les diverses Races des Comtes de Hollande furent réduites à des filles , les Empereurs disposèrent de cette Comté , comme Seigneurs Souverains , & comme d'un fief vacant. Guillaume I. , Jean de Hainaut , Jean de Baviere n'obtinent la Comté de Hollande des Empereurs qu'à cette condition-là , & les Comtes de la Maison de Bourgogne furent les premiers qui secouèrent ce joug. Cependant ces Princes mêmes & ceux de la Maison d'Autriche ont toujours reconnu que la Hollande étoit un Membre de l'Empire.

Thierry III. , fils du Comte Gerolphe & petit-fils du Comte Thierry , est compté par les Historiens pour le premier Comte

Comte de Hollande, quoiqu'il n'en possédât qu'une petite partie. Thierry IV. son fils & son Successeur, obtint de Charles le Simple le Rhinland & le Kenmerland, outre ce que son Pere avoit eu. Thierry V. cousin du précédent, qui n'avoit point laissé de posterité capable de lui succéder, reçut l'investiture de la Hollande de l'Empereur Othon, & joignit à cette Comté la Zeelande, la Westfrise & une partie de la Frise. Thierry VII. arriere-petit-fils d'Arnould, augmenta ses domaines par la conquête des deux Comtez de Maasland & de Vlaardinge. Thierry VIII. enleva à l'Evêque d'Utrecht la Forteresse d'Ysselmonde. Florent. V. réunit à la Hollande la Comté & les Terres des Wigmans Comtes d'Hameland, dont il descendoit par les femmes.

A mesure que les Comtes s'aggrandissoient de la sorte, la Hollande se peuploit de Villes. Les Comtes en bâtirent quelques-unes, qu'ils fortifièrent, & ce fut d'abord la seule nécessité qui les y força, pour mettre leur Etat à couvert des invasions des Barbares. Leur intérêt les y porta ensuite & leur fit comprendre qu'il étoit nécessaire pour leur
gran-

grandeur qu'il y eût des lieux défendus par de bonnes murailles, où le commerce fleurît dans une pleine sûreté. La puissance & l'ambition de la Noblesse furent aussi favorables à la multiplication & à l'aggrandissement des Villes, & les Comtes se flattèrent avec raison d'y trouver des richesses & des armes contre les entreprises des Seigneurs. De là les privilèges, que les Souverains de la Hollande accordèrent à chaque Ville, & qui subsistent encore, malgré la longueur des temps.

Les Nobles de la Province suivirent cet exemple les uns après les autres par des vues semblables. L'amour des commoditez & du luxe, le gout pour les plaisirs, l'inclination pour une vie tranquille, la paix même dont on jouissoit, après ces ravages, dont on avoit longtemps souffert, contribuèrent encore à augmenter le nombre des Villes. Leurs Fondateurs invitèrent les Peuples par de grandes immunités à y établir leur demeure. Quantité de Gens désertèrent les campagnes, pour aller habiter des lieux, où en s'appliquant aux Arts & au Commerce, ils pouvoient s'enrichir avec moins de peine qu'auparavant. Quantité

té d'Esclaves , que les Princes affranchirent alors par piété, n'ayant aucuns biens de terre, furent trop heureux de pouvoir trouver dans les Villes le moien de gagner leur vie, en faisant profession de divers métiers. Les Evêques & les Abbez virent aussi leur avantage à bâtir des Villes & à les gratifier de grands privilèges.

La Noblesse profita aussi de l'aggrandissement des Comtes. Elle se trouva alors de deux sortes. De la première étoient ceux qu'on nommoit d'un nom qui signifie Centeniers, Gens, que le Peuple conjointement avec le Comte tiroit des plus anciennes & des plus illustres Familles, pour être les Juges des Villages & des Bourgs. La seconde étoit composée de la Famille du Comte-même.

Ces deux sortes de Nobles reçurent de grands biens du Souverain. A ceux de la première Classe, dont il s'attribua l'élection, il donna en Fiefs Seigneuriaux les Paroisses, dont ils étoient les Juges, & il rendit leur Dignité héréditaire. Ce fut alors que plusieurs Nobles commencèrent à se surnommer du nom de leurs Terres & de leurs Châteaux, & qu'on vit pour
la

la premiere fois en Hollande ces Seigneurs de Brederode, de Theylinge, de la Leck, de Salchena, de Putten, de Rywick, & autres, qui depuis ce temps-la font une figure si éclatante dans l'Histoire.

Ceux de la seconde Classe, sous le nom de Grands-Baillifs, répondoient aux anciens Vicomtes, c'est-à-dire que le Comte prenoit d'ordinaire parmi eux ceux qui rendoient la justice en son nom dans les grands Districts de la Hollande. Ils avoient droit de haute, moyenne, & basse justice. On appelloit à eux des jugemens rendus par les Seigneurs particuliers. Enfin un tiers des amendes leur appartenoit, & ils donnoient les deux autres au Comte.

Il y avoit entre les premiers & les seconds de ces Nobles la même différence qu'il y a aujourd'hui entre ceux qu'on appelle Seigneurs d'Ambacht & Seigneurs libres. Les premiers étoient simples Gentilshommes, désignez par les noms de *Milites* ou d'Écuiers, & les seconds étoient Chevaliers & Barons. Ils étoient les Conseillers du Prince dans les grandes affaires de l'Etat. Ils étoient obligez de le servir de leurs personnes à pied

piéd ou à cheval, selon la dignité de leurs Fiefs.

Je vous ai déjà dit que la Noblesse bâtit des Villes. J'entendois par-là qu'ayant reçu en fiefs héréditaires les Seigneuries de divers Hameaux & Villages, elle fut intéressée à les rendre plus riches & plus puissans qu'ils n'étoient, & à les fortifier en cas d'attaque. C'est ainsi que l'ancienne Famille de Harlem fonda la Ville de son nom. Les Seigneurs de Katz bâtirent de même Tergov, & ceux de Wena Rotterdam. Ces Villes conservèrent la nature de Fiefs, qu'elles avoient eue, lorsqu'elles étoient de simples Hameaux, & elles païèrent toujours au Comte en argent & en Hommes ce qu'elles lui devoient comme Vassales. Une autre preuve qu'elles ne changèrent point de nature, c'est que les Familles des anciens Seigneurs venant à s'éteindre, faute d'Hoirs mâles, ces Villes retournoient au Souverain de la Province, comme Fiefs masculins émanez de la Comté, ainsi que tout ce qu'il y a jamais eu & qu'il y a encore de Fiefs en Hollande.

Vous jugerez aisément sur cet exposé si la liberté éternelle de la Hollande est
aussi

aussi véritable que vantée. Des Ecrivains illustres, plus amis de leur Patrie que fideles à l'Histoire, ont soutenu que la Hollande n'avoit jamais eu avec les Rois de France d'autres rapports que ceux de l'alliance & de l'amitié. Ils ont nié qu'elle ait été dans aucun temps un Fief de l'Empire. Ils ont répondu aux témoignages de l'Histoire contre eux que des vues d'intérêt ou d'amitié avoient fait faire à leurs Comtes les diverses choses qu'on allegue, pour prouver qu'ils étoient feudataires de l'Empire. Je n'ai plus que faire de vous fournir de nouveaux argumens contre ces prétentions.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les mêmes Ecrivains, séduits par leur zele pour l'établissement présent de la République, ont voulu le faire passer pour aussi ancien que celui des Comtes. Qui les en croiroit? un Comte étoit l'ouvrage des Grands de la Nation, c'est-à-dire qu'ils l'éliisoient, qu'ils auroient pu le déposer, qu'ils pouvoient à quelques égards lui prescrire des loix & lui refuser l'obeissance, & que lui au contraire ne pouvoit rien ordonner ni entreprendre de considérable sans leur consentement, non plus que sans celui des Villes. En

E

UN

un mot, à entendre ces Historiens, un Comte alors n'étoit guères qu'une espece de Doge représentant la Souveraineté sans la posséder, & elle résidoit effectivement dans les Nobles & dans les Grands de la Nation. Merveilleux Souverains, s'écrie justement Monsieur van Loon, ce sincere & savant Historien, dont j'ai tiré en grande partie cette lettre. Merveilleux Souverains, qui, avant de s'élever à ce haut rang, eurent besoin de devenir Vassaux du Comte! Tant de Seigneurs jouissant comme on le suppose d'une autorité absolue & indépendante dans leurs Terres, purent-ils s'en dépouiller ainsi & la sacrifier au Comte, c'est-à-dire, à une Idole, qu'ils avoient faite eux-mêmes, sans que l'Histoire ait daigné marquer un événement si remarquable? De plus, si les Fiefs de Hollande, qui aujourd'hui relèvent tous immédiatement de la Comté, ne relevoient pas des anciens Comtes, en quel temps ont-ils acquis cette mouvance & perdu leur liberté? De plus encore, d'où vient la distinction présente entre les Seigneuries de Hollande en Baronies, qui ont droit de haute Justice, & en Seigneuries simples, qui n'ont qu'une Justice civile, si ce n'est des attributions des Comtes, qui

qui favorisèrent d'avantage ceux qu'il leur plut?

La vérité est que la Hollande dans ces tems-là étoit gouvernée par les Comtes à peu près comme l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'étoient par les Empereurs & par les Rois. Le Comte appelloit les Nobles dans ses Conseils; mais c'étoit sans être obligé de s'affujettir à leurs avis. Ils accordèrent de grandes immunités aux Villes; mais ce fut une pure grace, & contens de leur fournir les moyens de s'enrichir, pour en profiter eux-mêmes, ils n'eurent garde d'associer en aucune façon à la Souveraineté des Citoyens trop heureux d'être libres & à leur aise. Une preuve que ces Villes ne tenoient rien que de la libéralité des Comtes, c'est, outre la teneur de leurs Privilèges, l'égalité & la différence de ces Privilèges mêmes.

Les Comtes laissèrent à ces Districts qui partageoient autrefois la Hollande les divers usages & loix, qui y avoient servi de règle, avant qu'elle obéit à un seul Comte, & ce ne fut que parce que ces divers Droits prenant tous leur origine de celui des François, ils s'accordoient tous dans les choses essentielles, sans nuire à l'autorité du Souverain. Ce ne fut

que sous le Regne de la Maison de Bourgogne que le Droit Romain s'introduisit dans la Hollande. J'ignore si les Hollandois regardèrent cette nouveauté comme avantageuse. Mais ce que je fais bien, c'est que ce n'étoit déjà plus le tems, où les Souverains, satisfaits d'une autorité suffisante pour le bien commun d'eux & de leurs Sujets, travailloient uniquement à la conserver & à maintenir les loix, sur lesquelles elle étoit fondée. D'ailleurs un nouveau Droit, je me trompe bien fort, ou c'est un moien subtil pour le Souverain, qui l'établit, d'acquérir une puissance sans bornes, & supposé que telle eût été la vue de Charles le Hardi & de Charles Quint, il n'y auroit rien dans leur fait de surprenant.

Je ne parle point de l'ambition attribuée à ces Princes par l'Histoire. Il suffisoit qu'ils fussent instruits de ce qui s'étoit passé en Hollande avant eux. Les principaux Seigneurs de la Nation, les Wassenaar, les Egmond, les Brederode, les d'Arckel les d'Amstel, & bien d'autres reconnoissant le Comte de Hollande pour leur Seigneur à quelques égards, en vinrent peu à peu jusqu'à vouloir faire à leur tour les Souverains dans leurs Fiefs. Ils se faisoient la guerre sans son aveu,
&

& ôsoient la lui faire à lui-même. De vains respects, qu'il achetoit par de pénibles complaisances, des secours de Troupes, dont quelques fois on ne le laissoit pas le Maître, voilà souvent tout ce qu'il tiroit de ses fiers Vassaux. Plusieurs étoient tout à la fois les Oppresseurs du Peuple & les Ennemis du Prince. Heureux ce dernier, quand les riches Abbez étoient pour lui! Mais quelque disposition qu'ils eussent à le servir, ils dépendoient de l'Evêque d'Utrecht, qui pouvoit lancer sur eux les foudres de l'Eglise, foudres redoutables alors aux Souverains mêmes, & qui d'ailleurs avoit des Armées. Or ce Prélat étoit l'ennemi naturel des Comtes de Hollande, qu'il voioit avec des yeux jaloux regner dans des lieux, sur lesquels il avoit de vieux droits, que son ambition rajeunissoit. Il ne restoit donc au Comte que l'affection des Villes, qui ayant besoin de son appui contre les Nobles, le servoient contre eux avec le plaisir, qu'inspire la vengeance & la haine. Elles obtinrent par là les unes après les autres le droit d'élire leurs Magistrats parmi leurs Citoyens, & l'honneur de les voir au rang des Conseillers du Souverain. Mais il arriva en plus d'une rencontre qu'elles

furent aussi peu soumises & aussi peu fidèles que les Nobles, & qu'elles prirent parti avec eux contre le Prince, dont elles affoiblissoient l'autorité, en lui arrachant de nouveaux privilèges & en étendant leur liberté au-delà des justes bornes.

Les Princes de *Bourgogne* & d'*Autriche* n'eurent garde de se contenter d'une puissance précaire & dépendante comme celle-là des caprices jaloux du Peuple, ou des vues ambitieuses de la Noblesse. Ils tâchèrent de rétablir l'ancien Gouvernement, & ils s'y prirent avec autant d'adresse que de fermeté. Philippe II. seul outra les choses, & les gâta par les manières autant que par le fonds. Mais c'est ce que je vous dirai dans une autre lettre. Je suis las d'écrire, & j'ai peur que vous ne le soiez aussi de lire.

LETTRE DIXIEME.

Vous le savez sans doute, Monsieur, lorsque Philippe II. devint Souverain de la Hollande, cette Province étoit riche & peuplée, son commerce étoit considérable, son Gouvernement tenoit un milieu assez juste entre l'autorité immense du Prince & entre la liberté excessive

cessive des Sujets, le Prince respectoit les privileges du Peuple, & le Peuple ne songeoit plus à toucher à la prérogative du Prince. Un Gouvernement modéré auroit pu tirer toutes choses d'une Nation aussi docile & aussi peu changeante. Mais Philippe II, le plus fier des Rois & le moins politique, ne se croit point le Maître de ses Sujets, s'il n'en fait autant d'Esclaves. Il foule aux pieds les Loix fondamentales de la Province. Il méprise & insulte la Noblesse. Il impose à la Nation de pesans tributs. Il ôse même s'en prendre au Clergé, & il couvre tant d'odieuses entreprises du prétexte de la Religion, prétexte qu'on n'emploie jamais avec plus de fâste, que quand on veut violer les devoirs que cette Religion nous prescrit. Il joint à la nouveauté de ses prétentions la cruauté des supplices, c'est-à-dire, ce qui étoit le plus capable de révolter une Nation, qui a autant en horreur les rigueurs extraordinaires contre les Coupables. Ce Peuple accablé sous le joug n'osoit croire qu'il pût jamais le secouer. Il ne se trouva qu'une grande Ame, qui conçut l'étonnant projet d'arracher ces Provinces à la puissance formidable de l'Espagne & qui en vit la possibilité.

On remarqua alors ce qui ne manque guères d'arriver dans ces fortes de rencontres. Ce qui n'avoit paru que faisable à une excellente tête parut même facile au reste de la Nation. On s'étonna de ne l'avoir pas vû, comme le Prince d'Orange. Les noms de Religion, de Liberté, de Patrie, qu'il fit retentir par tout, émurent les cœurs, & il entretint habilement cette chaleur par tout ce dont un Politique accompli pouvoit s'aviser. Ce qui est le Chef d'œuvre d'un Chef de Parti, c'est que tout malheureux qu'il fut en diverses occasions, il fut conserver l'amour des Peuples, nourrir leur confiance en sa personne, leur fournir des esperances à proportion de leurs disgraces, & qu'enfin après les avoir accoutumés à la liberté, peu s'en fallut qu'il ne les accoutumât aussi aisément à s'en dépouiller pour lui. L'Espagne le sacrifia à sa vengeance & à ses craintes, & se défit de lui par le ministère d'un Assassin.

Elle ne gagna rien à ce crime. Le Prince avoit formé entre ce qu'on appelle les Provinces-Unies une étroite alliance, & chacune d'elles, sans cesser d'être une République souveraine & indépendante, formoit avec les six autres une seule République, où il n'y avoit qu'un
 seul

seul intérêt. Le Commerce, chassé de la Flandre & du Brabant par l'Inquisition Politique & Ecclésiastique, s'étoit réfugié dans la Zélande & dans la Hollande principalement, & paioit déjà l'azile, dont il y jouissoit, par les richesses qu'il y avoit apportées, & qu'il promettoit. La Liberté de conscience, établie de bonne heure dans les sept Provinces, y faisoit regner la paix entre les Citoyens, & comme aucune Communion n'y cherchoit encore à opprimer les autres, aucune aussi ne cherchoit son avantage que dans le salut & dans la prospérité de l'Etat. L'Angleterre, la France, les Princes Protestans d'Allemagne, des Catholiques mêmes, soit publiquement, ou du moins en secret, comme la République de Venise, soutenoient la nouvelle République. Une autre chose qui la sauva, ce furent les grandes qualitez des Stadthouders, qui succédèrent à Guillaume, & des Magistrats, qui composoient alors la Régence.

Voilà comme, après de longues & sanglantes guerres, qui ne furent terminées que par la Paix de Westphalie, la Hollande parvint enfin à se faire reconnoître pour République libre & souveraine par l'Espagne même & pour Répu-

E 5

blique

blique couronnée par l'Europe entière. Il est remarquable que son indépendance absolue de l'Empire n'a été reconnue qu'au commencement de l'avant-dernière guerre. Il ne l'est pas moins qu'elle ait obtenu cette reconnoissance pour la modique somme de dix mille florins. C'est cependant une particularité, qui m'a été donnée pour certaine par l'un des Hommes de Hollande les plus vertueux & les plus savans.

Au reste, Monsieur, j'ai satisfait de mon mieux à votre curiosité sur l'ancienne Hollande, & il ne me reste plus qu'à vous la dépeindre telle qu'elle est aujourd'hui. Mais c'est-là ce qu'on peut appeller *periculosæ plenum opus alex.* Ainsi je vous en prie, ne me priez pas de m'en charger, & contentez-vous de ce que j'ai déjà fait, pour vous persuader de mon dévouement.

LETTRE ONZIEME.

IL me sera aisé, Monsieur, de défendre Guillaume I. Prince d'Orange contre l'accusation que les Espagnols lui ont intentée de n'avoir pris les armes contre eux, que pour lui-même. Ils l'ont dit sans preuves & contre toute sorte d'apparence.

parence. Quel étoit donc son but? C'étoit uniquement d'empêcher que les Provinces des Pais-Bas ne tombassent sous une domination tyrannique. Et en effet, Monsieur, un Prince aussi riche en terres, qu'il étoit dans les Pais-Bas, avoit trop à perdre dans les troubles, pour les souhaiter, & encore moins pour les faire naître. Il étoit trop sage, pour s'attaquer à un aussi puissant Prince que le Roi d'Espagne, & il savoit bien que, s'il l'avoit ôté, mille raisons différentes auroient détourné les grands Seigneurs Flamands de se joindre à lui. D'ailleurs il auroit fallu être téméraire & inconsidéré pour une telle entreprise, & jamais Homme ne hazarda moins que Guillaume. Ajoutons qu'il avoit toujours donné de bons conseils à Philippe II. jusqu'au moment que le Duc d'Albe vint fondre dans les Pais-Bas, comme dans une Terre ennemie. Etoit-ce là la conduite d'un Sujet, qui vouloit trahir son Prince? Nullement. Mais les violences de Philippe furent l'unique cause des troubles, & Guillaume ne fut que le Chef de ceux qui osèrent repousser les violences, comme il avoit été auparavant le Protecteur de ceux qui étoient opprimés par le Gouvernement.

Mais

Mais voici ce qui a donné lieu de publier qu'il fomenta les troubles, pour s'élever sur les ruines de l'autorité légitime & pour se faire déférer la Puissance Souveraine. Pendant les sept ou huit premières années de la Guerre, il avoit fait profession de n'en vouloir qu'aux Espagnols, & non au Roi. Ses Etendarts portoient même cette devise, *pro Rege, Grege, & Lege*, & il ne donnoit aucune commission qu'en qualité de Stadthouder & de Viceroi, & qu'au nom de Philippe. Les choses changèrent dans la suite.

Les Etats de Hollande lui déférèrent la Souveraineté pour autant de tems que dureroient les troubles, & la Zélande, dont il procura l'étroite alliance avec la Hollande, lui confirma cette espèce de Dictature. Quelque tems après, ces deux Provinces firent encore plus, puisqu'elles lui offrirent la Souveraineté pour toujours, & qu'elles résolurent de lui prêter serment de fidélité. Monsieur de B. . . . (1) dit même davantage. Selon lui, c'étoit Guillaume I. qui avoit inspiré aux Etats ces résolutions-là, & son but étoit de se faire élire Comte de

(1) Auteur de la Vie de Guillaume I. en Hollandois, qui parut en 1732.

de Hollande & de Zélande, & Seigneur d'Utrecht. Ce sont-là les fondemens de l'accusation, qu'on intente à ce Héros, de n'avoir travaillé que pour lui-même, en défendant les Habitans des Pais-Bas contre Philippe.

Je n'examinerai point le fond de cette affaire, & d'ailleurs, que Guillaume I. ait été tenté ou non par les occasions, que les troubles lui présentoient, de se faire Souverain, j'ai toujours eu raison de soutenir après le même Monsieur de B. que ce Prince n'agit dans les commencemens que par des motifs également sages & héroïques. D'abord il se contenta de porter au Roi les plaintes des Peuples & d'être auprès de lui l'Orateur de leurs Loix. Lorsque Philippe fut devenu l'Ennemi déclaré de ses Sujets, il ne songea qu'à les défendre & qu'à le forcer de les gouverner en bon Prince. L'ambition l'ébloüit-elle dans la fuite pendant quelques momens? Encore une fois je n'examine point cette affaire. Tout ce que je puis dire, même d'après Monsieur de B. qui certainement ne l'a rien moins que flatté, c'est qu'il fut, du moins par occasion, le Fondateur de la Liberté Belgique, & que l'Union des sept Provinces fut son ouvrage.

vrage. Or ne peut-on pas dire que cette seule action couvriroit bien des taches, s'il y en avoit quelques-unes dans une si belle vie?

LETTRE DOUZIEME.

VOici déjà la seconde lettre, que je vous écris, Monsieur, depuis que je comptois avoir fini la première partie ma tâche. Il s'agit maintenant de vous marquer en quoi consistent les prétentions du Prince d'Orange sur le titre de Premier Noble des Etats de Zélande. Ils étoient composez anciennement de la Noblesse & des Villes. On y appelloit tous ceux, à qui leur naissance & des terres nobles dans la Province donnoient droit d'y comparoître, soit qu'ils fussent Zélandois, ou non. Les Villes étoient Middelbourg, Zirikzee, Reimerswaele, que la mer a submergée, Goes & Tholen. On y appella ensuite l'Abbé de Notre Dame de Middelbourg, à cause des grands fiefs & des terres nombreuses, qu'il possédoit en Zélande, & on lui attribua par respect pour l'Eglise le premier rang dans les Etats. Ce Prélat, la Noblesse & les cinq Villes faisoient ensemble trois voix. La Réforme anéantit
les

les droits de l'Abbé. Flissingue & Vere au contraire furent aggrégées aux Etats par Philippe II.

Jusqu'ici vous n'avez point encore vû de premier Noble. Maximilien de Bourgogne, Marquis de Vere, Stadhouder de Hollande, Zélande, Frise & Utrecht, Amiral & Capitaine-Général, Chevalier de la Toison d'or, s'attribua ce Titre. Mais il n'empêcha point que les autres Nobles comparussent avec lui aux Etats, & il ne prétendit jamais représenter leur Corps. Il n'étoit que le premier entre ses Pairs.

Après sa mort, Guillaume I., en qualité de Tuteur & Gardien-Noble de Philippe, Comte de Buren & Seigneur de St. Maertensdyk, Seigneurie considérable dans l'Isle de Tholen, prétendit que ce Prince, son Fils, devoit succéder à la dignité de premier Noble. Il chargea Adolphe de Borsele de le représenter en cette qualité dans les Etats de Zélande, & d'y délibérer comme tel avec les autres Nobles. Arent van Dorp s'y opposa. Selon lui, la qualité de premier Noble étoit attachée au Marquisat de Vere. La Duchesse de Parme appuya le Prince. Le Marquisat aiant été vendu avec Flissingue, qui y étoit compris, &

une

une des conditions du marché étant que l'Acheteur auroit le titre de premier Noble & représenteroit la Noblesse de Zélande, Philippe II. l'acheta & le réunit à son Domaine. Il se fit représenter dans les Etats de Zélande, comme représentant Vere & Flissingue.

Il est visible qu'il y avoit deux abus dans cette Commission. Car en premier lieu, quand même il seroit vrai que le titre de premier Noble eût été attaché au Marquisat, ce titre s'évanoüissoit, dès que le Marquisat revenoit au Comte de Zélande, puisque de notoriété publique ce Comte n'avoit jamais été Membre de la Noblesse, ni appelé comme tel par lui-même, ou par son Député. Le Comte étoit le Souverain, & les Etats représentoient la Nation. Le Souverain auroit-il été à la fois le Souverain de Zélande & un Membre de la Province? Secondement, il étoit faux que le Marquis de Vere eût représenté les Villes de Vere & de Flissingue. Car de son tems elles n'avoient encore eu ni séance ni voix aux Etats, & ainsi il n'avoit pû les y représenter.

Quoi qu'il en soit, la Zélande aiant secoué le joug de l'Espagne, le Prince renouvella ses anciennes prétentions & fit représenter son fils comme premiers

premier Noble par Pierre de Rycke, Baillif de Flissingue, lequel se trouva seul sur le banc des Nobles par l'absence des autres, qui avoient quitté leur Patrie, & s'étoient retirez chez l'Ennemi. Dans la suite il achera les deux Villes de Vere & Flissingue. Une des conditions étoit que l'Acheteur acquerroit en même tems le droit de représenter les Nobles de Zélande & de recevoir une certaine portion de la somme de quatre mille florins annuels, que le Roi donnoit au Prélat & aux Nobles pour fournir à certaines dépenses. Les Etats de Zélande furent mécontents de cette vente. Ainsi de Rycke comparut toujours comme Député du Comté de Buren. Le Prince Maurice continua même cette commission de la même manière. Ce ne fut qu'après la mort de Rycke qu'il la changea, & qu'il la donna à Maldere en son nom & comme Marquis de Vere.

Là-dessus le Comte d'Hohenloo, Beau-Frere de Philippe Guillaume, demanda aux Etats que le Droit de ce Prince fût maintenu, & qu'il pût le représenter, ou que du moins la place demeurât vacante jusqu'au retour dudit Prince. D'un autre côté, les Seigneurs de Cruyningen & de Cats, sortis de deux anciennes Maisons

F

sons

sons Nobles de Zélande, remontrèrent en leurs privez noms, & au nom des autres Nobles qu'ils avoient toujours fait un Membre des Etats jusqu'au tems que la guerre commença, & même qu'ils avoient comparu comme tels avec Maximilien de Bourgogne, & ils demandèrent qu'on les y appellât comme ci-devant.

Cette affaire pouvoit embarrasser. Les Etats déclarèrent que, le Comte Maurice de Nassau étant actuellement le principal Noble de Zélande, il lui seroit permis de remplir la place vacante par le décès du Sieur de Rycke, en la donnant à une Personne agréable aux Etats, sans qu'on pût prétendre que l'état de premier Noble fût attaché ou affecté à quelques Maisons, Lieux, Personnes, ou Familles, & sans préjudice aux droits de personne. Il fut répondu au Comte d'Hohenloo qu'on ne prétendoit porter aucune atteinte à ses droits, mais que la nécessité de pourvoir promptement à la place vacante avoit obligé les Etats d'accorder au Comte Maurice cette permission. La même chose fut dite aux Nobles. On ajouta seulement qu'on attendoit une meilleure occasion, pour résoudre sur leur remontrance. Mais l'affaire

à leur égard en est demeurée là, quoique deux fois quelques Seigneurs des Maisons de Borffele, Borffele van der Hooge, Cats & Tuyl van Seroskerke aient fait de nouveaux efforts, pour rentrer dans la possession de leurs Priviléges. C'est-là que les choses en sont demeurées, & c'est là-dessus que vous pouvez juger.

L E T T R E T R E I Z I E M E.

JE l'avois bien prévû, Monsieur, que je n'aurois jamais le courage de résister à une seconde invitation de votre part. *Tu le ne tormentum ingenio admoves plurimque duro* (1). Je vois toujours les difficultés & les désagréments d'un pareil Ouvrage, & je les sens vivement, & je m'y livre par pure foiblesse, il m'en couleroit plus de vous refuser.

Je ne m'amuserai pourtant point à vous marquer les bornes de la Hollande, à spécifier son étendue en long & en large, à compter ses Rivières, à décrire ses Villes les unes après les autres. Vous trouverez ces détails dans le curieux *Dictionnaire Géographique* de Monsieur de la Martinière, & c'est bien assez pour moi de vous dire que cette Province, au Couchant, au Nord & à une partie du Levant, a l'Océan pour bornes, qu'au Midi & à une partie du Levant, elle a le Brabant, la

Meuse

(1) *Horat. Ode XXI. Lib. III.*

Meuse & la Province d'Utrecht, que dans un espace si resserré elle compte dixhuit Villes (1) qui deputent aux Etats, douze qui n'ont point ce droit-là (2), sept Bourgs (3) qui ont privilège de Villes, & près de quatre cent Bourgs ou Villages préférables à nombre de petites Villes de France & d'Allemagne par la beauté des maisons, la multitude des Habitans, leurs richesses & leur trafic.

On divise d'ordinaire la Hollande en Méridionale & en Septentrionale. La Méridionale, qui s'étend depuis la Zélande, le Brabant & le Pais d'Utrecht, jusqu'à la digue de Sparrendam, fait la principale partie de cette Province. La Septentrionale, autrement appelée Westfrise, ou Nord-Hollande, commence aux bords de l'Y vis-à-vis d'Amsterdam, & s'étend entre la Mer du Nord & la Zuiderzee jusqu'à l'Isle de Schelling.

La Nature a fait assez peu de chose pour la Hollande. La terre y peut à peine nourrir une partie de ses Habitans. Ses pâturages si beaux à la vue ne donnent souvent aux Bestiaux qu'un suc aqueux & un goût foible. Les fruits

(1) Dordrecht, Harlem, Delft, Leyden, Amsterdam, Gouda, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Britte, Alcaaar, Horne, Enchuyfen, Edam, Munikendam, Medemblik & Purmerend.

(2) Woerden, Geertruydenberg, Naarden, Muyden, Oudewater, Heusden, Wesop, Worcum, Vianen, Asperen, Leerdam & Iffelstein.

(3) La Haye, Vlaardingen, s'Graveland, Delfshaven, Beverwyck, Schagen, Newpoort.

fruits y dégèrent en peu de tems, & quelques-uns n'y meurissent qu'à demi. On y trouve plus d'arbres qu'en aucun endroit du Monde pour l'ornement des rues & des chemins, & moins que nulle part ailleurs pour le chauffage & pour la charpente. On y est réduit à forcer la terre de prendre dans les foiers, sous le nom de tourbes, la place du bois, qu'elle ne produit point, & il faut chercher pour ainsi dire le feu dans le sein de l'eau. Un ancien Orateur alloit jusqu'à dire (1) qu'à peine la terre en Hollande étoit de la terre, & que toute trempée d'eau, même dans les lieux, où elle le paroît le moins, elle témoigne, quand on la frappe un peu rudement du pied, qu'elle sent la pesanteur de l'Homme & qu'elle en est surchargée. L'air humide & grossier est en même-temps d'une inconstance extraordinaire, & il y a tel jour que les quatre saisons se font tour à tour sentir en Hollande. La Mer & les Rivières ne lui font guères plus de bien, qu'elles ne lui causent de fraieurs & souvent de maux par les inondations. Il a fallu, pour s'en garantir, opposer par tout à la fureur de l'Océan & à l'impétuosité des Rivières des digues, qui ont coûté des sommes immenses, & dont l'entretien

(1) *Illa Regio . . . pœne terra non est. Ita penitus aquis imbuta permaduit, ut non solum, quâ manifeste palustris est, cedat ad nixum & hauriat pressa vestigium, sed etiam, ubi paulo videtur firmitior, pedum pulsus tentata quatitur, & sentire se procul mota pondus testetur.*

Eumen. Paneg. Constantii cap. 8.

tien monte par an à d'aussi grandes sommes qu'il en faudroit, pour maintenir sur pied une Armée de quarante mille Hommes. Jugez de la grandeur & de la beauté de ces ouvrages par ces vers, que j'ai traduits pour feu Monsieur Jançon du latin du docte Archibald Pitcairn (1)

*Les Immortels firent le Monde,
Et le Belge éleva ces bords,
Prodigieux & vastes corps,
Qui mettent des bornes à l'onde.
Dans le vuide immense des airs,
Rien des Dieux n'arrêtoit l'ouvrage.
Le Belge dans le sein des mers
Combattit à la fois la rage
Des flots, de la terre, des cieux;
Et le Belge dompta les Dieux.*

Qui croiroit qu'une Province, aussi abandonnée, si on peut le dire, de la Nature, n'offrît aux regards des Etrangers rien que de charmant? C'est pourtant ce que vous aurez attesté tous ceux qui l'ont vue, & en vérité ils ont bien raison. L'industrie & l'opulence des Hollandois ont heureusement lutté contre la Nature, & ils ont dû le faire sans elle une Patrie délicieuse. Leur terrain plat & égal ne seroit dans d'autres mains qu'une grande Prairie, qui laisseroit bientôt les yeux par l'enueiueuse

(1) *Tellurem fecere Dei, sua littora Belga,
Immensaque patet molis uterque labor.
Divacuo sparsas glomerarunt aethere terras,
Nil ubi quod ceptis posset obesse fuit.
At Belgis maria, & terra, naturaque rerum
Obstitit; obstantes hi domuere Deos.*

niueuse uniformité des objets. Ces mêmes Prairies en Hollande sont entrecoupées de ruisseaux bordez d'arbres. Vous y découvrez de toutes parts des jardins, des hameaux, des Villages, de gros Bourgs, des Villes. De larges canaux traversent la Hollande en plusieurs sens, &, semblables aux veines & aux artères, qui portent le sang & le chyle dans les diverses parties du corps, ils seruent à distribuer les denrées dans les Villes & dans les Ports de la Province, dont ils sont en même temps l'ornement. C'est le long de ces canaux que sont bâties la plupart des maisons de plaisance des Habitans.

Les Villes ne sont pas moins riantes que les Campagnes. Des Rues d'une propreté extrême, force Canaux ornez de grands arbres, des Maisons toutes à la moderne & qui ont un air de gaieté, des Places spacieuses, dont quelques-unes offrent une agréable promenade sous des allées d'arbres, voilà en général comme sont faites les Villes de la Hollande. Vous trouverez à Genes, à Venise, à Naples, à Rome des Rues, des Places, des Palais, des Eglises, des Jardins, des Portiques, des Statues, qui surpassent de beaucoup tout ce qu'on peut voir en Hollande dans le même genre. Mais nulle part vous ne verrez des Villes aussi généralement jolies que les siennes.

Il n'est pas aisé de savoir d'où vient à cette Province le nom de Hollande. Les uns le dérivent de deux mots, (1) qui signifient

(1) *Hol Land,*

F 4

Pais creux, soit parce que la terre y est quelques fois plus basse que l'eau, ou parce qu'elle paroît creuse en quelques endroits, lorsqu'on y passe. D'autres le tirent de deux mots (1) qui veulent dire Pais de forêts, & cette étymologie est peu vraisemblable, puisque, si la Hollande a eü des bois du temps des Romains, il ne paroît pas qu'elle en eut quantité de reste du temps des Normans, temps où elle reçut ce nom. Le savant Monsieur van Loon croit que ce furent ces Peuples mêmes, qui le lui donnèrent. Il est vrai que c'étoit l'usage des Peuplades septentrionales de ces siècles-là, & que, pour conserver le souvenir des lieux qu'elles avoient quittez, elles en faisoient porter les noms à ceux où elles alloient s'établir. C'est ainsi que de grandes Contrées des Pais-Bas se trouvent dans l'ancienne Histoire nommées Dannemarck & Zélande. (2). Rien n'empêche donc que les Danois n'aient attribué à cette Province-ci le nom de celle d'Oeland, d'où peut-être ils sortoient, & il est remarquable que dans de vieux Ecrits elle est appelée *Oland* (3) sans aspiration.

Cette

(1) *Holtz Land.*

(2) *Attamen Hollandiam, Zelandiam, & Denmarkam provinciam nomina ab illis hominibus septentrionalibus, quos Danos & Normannos vocant, indita crediderim.*

Hedæ Hist. fol. 59.

(3) *Equidem vetustis in codicibus legi Theodoricum filiumque primos Olandiæ comites illic mansisse, Regemque Frisonum (Dacus is erat) cum multis Dacorum militibus illic periisse.*

Guil. Herm. *Ollandiæ Gelriæq. bellum* cap. 6.

Cette conjecture a pourtant moins d'apparence que celle qui fait décendré le nom de Hollande de celui d'un certain Village nommé *Hollandt*, situé entre Kokkinge, Bodelograave, & Achttienhove, endroits dans le voisinage desquels sont des lieux nommez encore aujourd'hui *der Hollanderen Kade*, *der Hollanderen Weg*, *der Hollanderen Dyk*, *der Hollanderen Meent*, c'est-à-dire, le Quai, le Chemin, la Digue, les Communes des Hollandois. Les Villes de Cleves, de Juliers, de Limbourg, & de Luxembourg ont donné leurs noms aux Duchez, dont elles sont les Capitales. Ne se pourroit-il pas que la Hollande ait adopté de même celui du Village de *Hollandt*, qui paroît avoir été un lieu considérable dans ce temps-là? Mais j'en ai assez dit sur cet article. Il est temps que vous & moi nous reposions.



F 5

AVER-

AVERTISSEMENT.

JEAN VAN DUREN, *Libraire à la Haye,*
publiera incessamment la suite de ces Lettres. Il
les fait aussi traduire en Hollandois, ainsi que
les Memoires du Comte de Bonneval, en 3 voi 8.

Le même Libraire imprime par subscription,
L'HISTOIRE DE LOUIS XIV. Roi de Fran-
ce & de Navarre; par MR. DE LA HODE;
en six Volumes, in quarto, enrichie de Me-
dailles; dont il a publié ce PROGRAMME.

LE Nom de Louis XIV, presente à l'esprit
l'idée du Regne le plus long & le plus glo-
rieux que l'Europe ait encore vû & auquel elle
se soit plus interessée. Né au milieu de la Guer-
re, qui orna son berceau de palmes & de lau-
riers, il l'aima presque toute sa vie, & par une
suite nécessaire de cette inclination, il se vit en-
gagé à la faire lors même qu'il ne l'aima plus.
Les seize ou dixsept années qui se sont écoulées
depuis son avènement au Trone jusqu'à ce qu'il
ait gouverné par lui-même, fournissent plus d'é-
venemens considerables que la plupart des Regnes
de ses Prédécesseurs; Guerres étrangères & do-
mestiques à soutenir, Intrigues, Cabales, Factions
à soumettre, à défunir, à déconcerter, Négo-
ciations importantes à menager, à conclure,
c'est à quoi elles ont été employées.

Quelque considerables que soient ces Evéne-
mens, à peine meritent-ils d'être comparés à
ceux qui les ont suivis: Maitre d'un grand Peu-
ple, ayant les plus fameux Capitaines de l'Europe,
des Ministres habiles, ce Prince, jeune, plein
de feu, plein d'amour pour la gloire, crut pou-
voir tout entreprendre.

Il y a près de vingt-deux ans que ce Monar-
que est mort. Pendant sa vie même, on attendoit
son

son Histoire. Il est étonnant que d'un si grand nombre d'Ecrivains dont la France abonde, aucun ne l'ait entreprise. On en a donné differens Morceaux, on en a fait des Essais: cependant on peut dire que ces sortes d'Ouvrages n'ont point satisfait l'attente du Public. Messieurs de Larrey & de Limiers ont entrepris de la donner toute entiere; mais il leur a manqué bien des connoissances qu'on a eues depuis.

Monsieur de la Hode y a travaillé depuis près de dix ans. Il s'est donné tous les soins possibles pour ramasser les Livres où cette Histoire est repandue par parties; aux Livres il a joint quantité de Manuscrits qu'il a eu le bonheur de trouver. C'est une Histoire sincère qu'il a faite, d'où la flatterie & la malignité sont également bannies; exacte, où les Faits sont marqués dans leur tems, avec l'étendue nécessaire pour en donner une juste idée: judicieuse, où l'on distingue les apparences de la verité d'avec la verité même: utile, où les Gens de Guerre & de Cabinet trouveront de quoi s'instruire & se perfectionner: savante, & approfondie, où les vuës, les intentions, les ressorts, les principes qui ont fait agir, sont détaillés & prouvés: generale, où il rapporte tout ce qui peut faire connoître, non seulement le Prince dont il a écrit la Vie, mais aussi son Peuple, & toutes les parties de son Gouvernement; qui parle des Affaires étrangères autant qu'il est nécessaire pour la parfaite intelligence de tout ce qui s'est passé sous ce Regne: équitable, où il rend justice aux Nations & à ceux qui les ont mis en mouvement; où il combat ce que la partialité a dicté de louanges ou de condamnations outrées: enfin, pure & nette pour le stile, mais sans affectation, évitant même ce Langage qui flatte trop l'esprit pour ne pas lui ôter une partie de son attention.

L'Auteur a lu tout ce qu'on a écrit sur ce vaste

te sujet : mais il l'a lu en Critique, & c'est cette multitude de Livres & de Manuscrits qui a fait son plus grand travail : la partialité, l'adulation, les ont presque tous dictés, plusieurs même sont de pure imagination, & il semble que leurs Auteurs n'ayent eu d'autre vuë que de ruiner la vérité de l'Histoire & d'embarrasser ceux qui entreprendroient de l'écrire. L'exacritude des citations, mises en marge, les critiques qu'il a faites de tems en tems, feront connoître quels sont ceux à qui il s'est attaché, & pourquoi il a rejeté les autres; que c'est en réunissant tout ce qu'il a trouvé de vrai, de sensé, qu'il a formé un Corps entier de l'Histoire de ce fameux Règne, & qu'il a donné à chaque partie toute l'étendue qu'elle devoit avoir.

Les Troubles qui ont agité la Minorité sont écrits de manière à faire connoître distinctement tous ceux qui y ont eu part. On verra la France sur le penchant de sa ruine, prête à devenir la proie d'un Ennemi qu'elle avoit presque toujours battu, & ceux qui étoient particulièrement intéressés à la soutenir, se réunir à cet Ennemi & l'introduire jusques dans la Capitale. On sentira que la séduction avoit gagné presque tous les Corps de l'Etat, & que sous prétexte du bien public, tous les Chefs de ces Mouvements n'avoient en vuë que de s'élever, que d'abaisser ceux qui s'opposoient à leurs desseins, & que le peuple fut leur jouët & leur victime. Enfin l'Autorité Royale presque abattüe, se relève tout à coup & devient plus absolüe qu'elle n'a jamais été.

La Paix de Munster, celle des Pyrenées, le Mariage du jeune Monarque avec l'Aînée des Infantes d'Espagne, Mariage qui a eu de si grandes suites, entrent aussi dans cette partie, & sont développés avec soin. L'Auteur a consulté les Actes publics, les Memoires particuliers de ces Négociations & les a mis dans tout leur jour.

A ces tems, qui à parler exactement, appartiennent

tiennent à l'Histoire de ce Regne plutôt qu'à celle du Monarque, succède cette longue suite d'années où il a gouverné par lui-même. Sa Cour est bien-tôt la plus magnifique, la plus superbe, la plus polie, la plus galante de l'Europe; les Arts se perfectionnent, le bon goût s'établit. Un Ministre habile & zélé fait des Etablissements utiles, il fait fleurir le Commerce. Dans l'intérieur du Royaume tout est tranquille; les Princes, les Grands ne sont plus que de simples Courtisans; le coup d'œil du Maître tient tout dans l'ordre & dans la soumission. Ces plaisirs, cette abondance qui l'environnent, n'éteignent point son amour pour la gloire; il saisit la première occasion de faire la Guerre, dans la vue d'abaissier une Maison que sa puissance lui a rendue redoutable. Lui-même se met à la tête de ses armées: ses mesures sont si bien prises, sa présence inspire à ses Troupes tant d'ardeur, que les Provinces entières, les Villes les plus fortes, sont à peine quelque résistance.

Cette Guerre est accompagnée de toutes les Négociations qui pouvoient calmer la jalousie ou les inquiétudes de ses Voisins. Ces Négociations sont inutiles. Ne connoissant pas encore ses forces, ou n'étant pas déterminé à en faire usage, on le contraint en quelque sorte à faire la paix, par laquelle on lui cède une partie de la Flandre.

Un nouveau Ministre, plein de genie pour la Guerre, entreprend de faire valoir les grands talens. Il y réussit, il ne parle à son Maître que de Gloire, que de Conquêtes. Il l'anime contre ceux qui l'avoient obligé à faire la Paix. Il lui expose ses Projets, & des moyens sûrs pour les exécuter. De là la Guerre de 1672.

Toute l'Europe se réunit contre le Conquerant. Mais, peu heureuse, elle accepta la Paix qui lui fut imposée; toujours résolue, cependant, à demeurer unie, & à reprendre les armes si jamais on lui

lui donnoit occasion de le faire. Elle se présenta bientôt. Sous pretexte d'anciens droits qu'on fit revivre, & de quelques Articles du Traité de Nimégue peu clairement expliqués, des Chambres établies réunirent à la Couronne une très-grande étendue de païs. On surprit Strasbourg, on acheta Casal, par où on se rendit également redoutable en Italie & sur le Rhin.

Il n'étoit guères possible que les intéressés ne se remuassent. Guillaume Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, les réunit tous; & pour ôter à la France l'unique Allié sur qui elle pouvoit compter, lui & d'autres Puissances se servirent des dispositions des Anglois, pour renverser Jacques Second du Trône de la Grande-Bretagne. Louis Quatorze crut devoir prévenir ses ennemis. Presque toujours il fut heureux, & leur accorda cependant une Paix aussi avantageuse que s'ils avoient été vainqueurs.

Ce genie guerrier avoit été accompagné de la fermeté & de la sensibilité qui en font une partie. De là cette vivacité à soutenir ses Droits contre l'Espagne, contre les Papes. De là le Bombardement de Genes, la Guerre de Hollande.

Tout ce qui étoit grand & glorieux fut de son goût. L'estime des Savans & des hommes distingués dans leur profession, la protection dont il les honora, les pensions qu'il leur donna, furent l'effet de ce goût, aussi-bien que les Etablissmens des Invalides, de St. Cyr, qui joints à ses Victoires & à ses Conquêtes, rendront son nom immortel.

Enfin la mort de Charles Second Roi d'Espagne, donna lieu à la dernière Guerre de ce Règne. Louis XIV. vit sa Gloire & ses Lauriers presque flétris. Il défunit ses Ennemis, où ils se défunissent eux-mêmes. Une Campagne heureuse lui rend son éclat & lui donne la consolation de voir l'Espagne & les Indes affermies dans sa Maison.

C'est

C'est l'abregé de ce que ce grand Roi a fait par lui-même. L'Auteur l'a suivi pas à pas. Négociations, Alliances, tout est exactement décrit, & scrupuleusement développé. Les Guerres sur tout, y sont rapportées de manière à faire connoître les fautes qu'on y a faites, & à donner une idée juste des Généraux qui y ont été employés. Il n'est point de Place dont il ne fasse une exacte description; point de Combat, point de Siege, dont il ne donne le détail.

En un mot, on peut compter qu'on n'aura point vû de Corps d'Histoire plus étendu & plus intéressant que celle-ci. Elle est à bien définir, l'Histoire civile, politique, ecclésiastique, militaire, métallique, de ce long Regne, qui fait la plus considérable partie de l'Histoire de France, & même de l'Europe.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

CET Ouvrage sera imprimé en six Volumes in Quarto, sur le même papier, dans le même format, avec le même caractère que ce Programme *, & enrichi des principales Médailles qui ont été frappées sous ce Regne, mais avec des Remarques propres à faire distinguer ce qu'il peut y avoir d'outré.

Suivant la supputation la plus exacte qu'on a pu faire du Manuscrit, l'Ouvrage entier contiendra 480. feuilles d'impression, & environ 300. Médailles, gravées par les plus habiles Maîtres.

Les Souscriptions pour les six Volumes, en feuilles, en papier ordinaire, seront de trente-six florins argent d'Hollande, dont on payera neuf florins en souscrivant, neuf florins en retirant les deux premiers Volumes, neuf florins en retirant les

* Ce Programme en original, se distribue gratis, chez les principaux Libraires de l'Europe.

T 1 1

les deux Volumes suivans, & pareille somme de neuf florins en retirant les deux derniers Volumes.

Les Souscriptions pour cet Ouvrage en grand papier, seront de soixante florins, dont il en fera payé quinze florins en souscrivant, quinze florins en retirant les deux premiers Volumes, quinze florins en retirant les deux Volumes suivans, & pareille somme de quinze florins en retirant les deux derniers Volumes.

On n'imprimera du grand papier que le nombre d'Exemplaires qui auront été souscrits.

S'il y avoit quelques feuilles ou quelques Medailles de plus ou de moins que le nombre susdit de 480. feuilles & de 300. Medailles, en retirant les deux derniers Volumes, on payera un sol par feuille, & un demi sol par Medaille qu'il y aura de plus que le susdit nombre, & on rabattra pareillement pour chaque feuille ou Medaille qu'il y aura de moins. Ce nombre de plus ou de moins n'excedera point cependant cinquante feuilles ou Medailles.

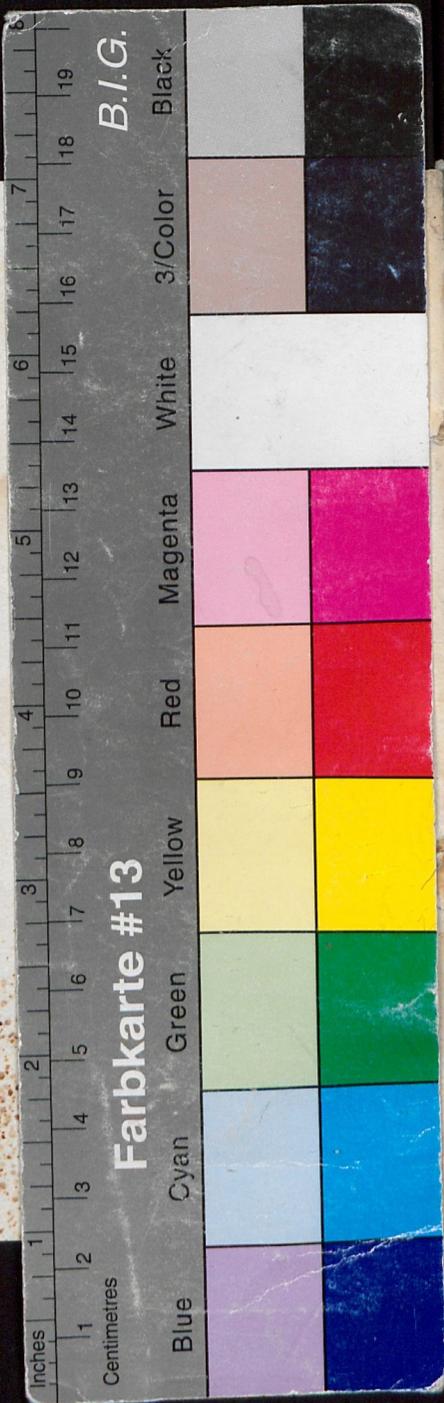
Pour la satisfaction de ceux qui voudront souscrire, on en donnera les deux premiers Volumes au Mois de Mai de l'Année prochaine 1738. Les deux Volumes suivans au Mois d'Octobre de la même Année, & les deux derniers Volumes au commencement de l'Année suivante.

Les Souscriptions seront ouvertes depuis le premier Septembre 1737. jusqu'au dernier Novembre de la même Année. On pourra souscrire chez Jean van Duren Libraire à la Haye, qui en délivrera des Reconnoissances. On pourra souscrire aussi chez les Principaux Libraires en Hollande, en France, en Allemagne, en Angleterre, & dans les autres Païs.

100465

X24 16 664





LE
HOLLANDOIS,
OU
LETTRES
SUR LA
HOLLANDE
ANCIENNE ET MODERNE.

Par Mr. de la BARRE de BEAUMARCHAIS.



K. 9, 17

Suivant la Copie Imprimée,
A FRANCFORT,
Chez FRANÇOIS VARRENTREAF.
M. D. CC. XXXVII.